

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 8 NOVEMBRE 1928

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 13 — No 45

Le dernier geste de M. Gattineau

L'on trouvera ailleurs dans le présent numéro une lettre signée par M. Paul Boucher, à l'adresse de votre humble serviteur.

Je ne m'attarderai pas à la commenter. Du premier au dernier mot, cette pièce suinte le défi; donc ça ne vaut pas que je m'y arrête. M. Boucher, parce qu'il n'était pas capable, n'a pas été secrétaire de l'Union; il ne peut pas l'oublier. Ça lui a pris quatre ans pour se décider à le dire; mais enfin c'est venu.

Et, pour exprimer son mécontentement, il entreprend de mettre en doute ma sincérité, il prétend que j'ai organisé l'Union pour me ménager des entrées en politique. Evidemment, ce monsieur ne se donne pas la peine de se renseigner avant de parler. S'il savait s'en tenir aux faits, il ne tomberait pas dans pareille erreur. Je n'avais pas besoin de l'Union pour entrer en politique; je n'avais pas encore fini mes études universitaires, que je devais refuser une candidature. Depuis, il ne s'est pas présenté une élection que l'on ne m'ait offert une et des candidatures.

Si cela en valait la peine, je prouverais avec maints arguments que l'accusateur devrait être l'accusé: M. Boucher fait, en effet, preuve d'un manque absolu de sincérité en se remettant ainsi, pieds et poings liés, au service de M. Gattineau.

Il n'est personne qui ne comprenne la tactique, les manœuvres du secrétaire général. Il veut se créer une position. Son imprévoyance, son manque d'expérience le font recourir à des moyens désavouables et néfastes pour notre association. Que de bonnes gens l'ambition n'a-t-elle pas déjà perdues!

Pour permettre aux cultivateurs de découvrir où sont leurs amis sincères, je demanderai à M. Boucher s'il est prêt à affirmer, la main sur l'Evangile, que ce n'est pas M. Gattineau qui lui a inspiré sa lettre et qui lui a demandé de l'écrire.

M. Gattineau ne désire pas que j'assiste à l'assemblée annuelle. C'est la raison d'être de la lettre de M. Boucher. Pourquoi cela? C'est que M. Gattineau a des projets d'amendements aux constitutions qu'il craint de ne pouvoir faire adopter en ma présence.

L'Union, c'est la chose des cultivateurs et les cultivateurs sauront la défendre contre les Gattineau, les Boucher et autres. Cela se constatera le treize prochain.

J.-N. PONTON.

Le mal de l'exode-- Ses causes-- Ses remèdes

(Suite)

Le départ de nos gens de la terre, leur passage à l'étranger ont des causes multiples. Dans un écrit précédent, j'ai signalé certaines causes morales; aujourd'hui, rapidement, je signalerai certaines causes financières.

Le cultivateur qui laisse sa terre le fait généralement à regret. Quelles sont les causes qui entraînent son départ? Rechercher ces causes, les signaler, c'est presque indiquer les remèdes au mal.

Les causes financières peuvent se résumer à ceci: revenus insuffisants, charges trop lourdes.

Les revenus sont insuffisants parce que les méthodes de culture, de vente, ne sont pas ce qu'elles pourraient être, mais aussi, et surtout, parce que nous n'avons pas les marchés voulus pour l'écoulement de nos produits.

Les charges sont lourdes parce que les loyers sont très souvent au détriment du cultivateur, les taxes municipales et scolaires, même l'entretien du culte et de ses ministres portent surtout sur la propriété, par suite sur le cultivateur. Les entreprises de finances, banques, etc., sont surtout à fins commerciales. Les débiteurs et obligations de manufactures, de corporations, etc., drainent le peu d'argent qu'il y a dans nos campagnes et comme résultat le taux d'intérêt exigé du cultivateur qui doit emprunter est hors de proportion avec les revenus probables et moyens d'une entreprise agricole.

Dans les conditions ordinaires, l'agriculture ne rapporte guère plus que du trois pour cent. Or, le cultivateur empruntant aux banques doit payer au moins sept pour cent avec des conditions de remboursement incompatibles avec une exploitation agricole, d'où nécessité d'un crédit autre que celui des banques.

La Caisse populaire bien administrée, conformément aux règlements, peut remplir la fonction de crédit à court et moyen termes dans les paroisses où les capitaux sont existants.

Cependant, il faut tenir compte que la ou l'argent est absolument rare — c'est le cas de toutes les paroisses jeunes — la Caisse ne fabrique pas le capital. De plus, certaines Caisse, mal administrées par des gens qui ne suivent pas les règlements, ont été des expériences plutôt décevantes. Le nombre trop restreint de celles qui vont bien est encore une raison de les déclarer actuellement insuffisantes.

D'ailleurs, par ses règlements, la Caisse populaire ne peut et ne doit pas être un crédit à long terme. Il faut autre chose.

Ce crédit à long terme, ce crédit rural, nous sommes sur le point de l'avoir, dit-on. Grâce au travail

persévérant et tenace de l'U. C. C., grâce encore à l'influence des fermiers de l'Ouest, grâce au concours reçu des puissantes organisations de fermiers de l'Est, une loi fédérale a été passée et le gouvernement de Québec a fait un pas dans la bonne voie en décidant l'application de cette loi dans la province.

Mais le poison de l'ingérence politique est en train de tout gâter. Un crédit rural pour être efficace devrait fonctionner en dehors des influences de parti. Or, la loi telle que passée donne au lieutenant gouverneur en conseil, c'est-à-dire aux ministres, un pouvoir discrétionnaire, ce qui signifie que, pour bénéficier de la loi du crédit rural, il faudra plaire aux ministres et par suite à leurs informateurs, députés, organisateurs de parti, etc., autrement dit qu'avec une bonne chose, une chose nécessaire, qui était réclamée avec raison, on fera une machine électorale, un moyen de corrompre: acheter le peuple avec l'argent du peuple.

Pourtant, il serait si simple de nommer une commission d'hommes en dehors de la politique et de ne pas y mettre ce triste poison du favoritisme et du patronage.

Mais même un crédit rural en dehors des ingérences de parti, même un crédit fonctionnant au parfait, ne serait pas un remède complet au problème rural. Abaisser le taux de l'intérêt, stabiliser et tranquilliser le cultivateur en le débarrassant des inquiétudes d'une échéance incertaine c'est beaucoup, mais il faut encore chercher et trouver un moyen de ne pas lui faire porter le gros fardeau des axes de toutes sortes: municipales, scolaires, etc.

Je donnerai un exemple. Sur une terre évaluée à dix mille piastres, Jean Baptiste et sa famille se font un revenu net de trois cents piastres.

Sur cette terre, il paiera taxes municipales, scolaires, redevances, son curé, paiements de répartitions pour constructions religieuses, etc., même si sa terre n'est qu'un quart payée.

À côté de l'église en construction, Jean François exerce une profession, dans une maison toute payée, évaluée à deux mille piastres; il paiera taxes sur deux mille piastres avec un revenu parfois dix fois supérieur à celui de Jean Baptiste.

Jean François, professionnel, aura son auto Cadillac ou Packard, usera les chemins cinquantaine fois plus que Jean Baptiste avec sa grande charrette, et pourtant la municipalité réclamera à Jean Baptiste cinq fois plus de taxes pour l'entretien des chemins de la paroisse.

Et si Jean Baptiste a le malheur de dire que les temps sont durs, qu'il n'a pas les revenus suffisants

pour faire honneur à ses affaires et subvenir aux besoins légitimes de sa famille, on lui dira de ménager et de travailler davantage.

Et cela m'amène à parler d'une chose que les non-cultivateurs proclament la principale cause du malheur agricole: méthodes défectueuses dans la culture du sol. Je voudrais être bien compris. L'agriculture, comme d'ailleurs toutes choses terrestres, doit évoluer et nos cultivateurs ont à suivre le progrès. C'est ce qu'ils font d'une manière générale, ce qui ne veut pas dire que tous les cultivateurs sont des as de leur métier. Y a-t-il une profession dont tous les membres sont des as? Il n'y a pour tant qu'aux cultivateurs que l'on reproche leur incompétence.

Travailler à améliorer ses méthodes de culture, c'est dans l'ordre des choses mais qu'on comprenne que le cultivateur est un être humain sujet aux imperfections et aux erreurs. Même les pontifes de la science agronomique font souvent des erreurs graves et plus d'un cultivateur ayant souffert de ces erreurs a raison d'être sceptique et de vouloir contrôler par expérience personnelle les dires de ces pontifes.

Autre remède au mal de l'exode: l'étude de nos problèmes agricoles par les cultivateurs en association professionnelle. L'U.C.C. a été fondée pour cela. Son premier but, le plus important dans l'esprit des fondateurs, était de grouper les cultivateurs, de leur fournir l'occasion d'étudier leurs affaires collectives, de se connaître mieux, de s'affirmer et d'affirmer leur valeur, montrant leurs besoins, réclamant leurs droits.

Ce matin, je rencontrais un des ouvriers de la première heure, un des trente-quatre de la première réunion.

Et Hugo Alix me disait: Pourquoi avons-nous fait l'U.C.C.? Ce ne doit pas être pour fournir à tout le monde l'occasion de nous prêcher travail et économie.

Avec mon camarade des premiers jours, avec le compagnon de Farnham et Stanbridge, je répète que nous n'avons pas besoin de fournir aux autres l'occasion de nous mépriser et de nous insulter! Ils en ont toujours assez.

Aujourd'hui, j'ai touché à quelques causes de l'exode rural, j'ai signalé quelques remèdes que je résume: continuer à améliorer nos méthodes de culture, trouver aux taxes une assiette plus juste que celle de la propriété; crédit rural abaissant le taux de l'intérêt et permettant aux cultivateurs de se débarrasser des inquiétudes d'échéances toujours renouvelées; crédit rural exempt du poison politique électorale, laisser les cultivateurs maîtres de leur association professionnelle, ne pas l'empoisonner du fonctionnarisme et de l'ingérence de tous ceux qui voient dans le cultivateur un être à part que l'on peut mépriser, insulter et révéler à merci.

Il est une autre question des plus importantes, celle des marchés comprenant ventes, achats, coopération; une autre fois nous en parlerons.

LAURENT BARRE

"Simple question"

Sous ce titre, le Bulletin de la Ferme publiait récemment une note relative à mon article concernant la poursuite de la Coopération (il faut lire les administrateurs de la Coopération) vs La Cie de Publicité Rurale, Ltée, et M. Thibodeau. Dans cet article, je disais que les administrateurs de la Coopération ne s'étaient pas conformés au jugement de l'hon. juge Trahan. Dans leur note, ces messieurs prétendent qu'ils s'y sont conformés.

Je n'ai nullement l'intention de perdre mon temps à réfuter au long leur assertion erronée. Je maintiens ma déclaration, que tout homme qui sait lire pourra vérifier en lisant l'article fielleux du Bulletin de la Ferme sur cette question. La réfutation se trouve dans le jugement même qu'il a publié alors qu'il ne devait pas le faire, aux termes du jugement même qu'il publie, à moins que les conditions convenues ne fussent remplies.

Pour en finir je dirai à MM. les administrateurs qu'ils sont au défi de faire appuyer leur prétention par l'hon. juge Trahan, juge en cette cause.

Et puis, je leur demanderai de sortir une bonne fois de sous la jupe de la Coopération et de s'exposer au jour. Tout le monde sait que la Coopération n'est pas, par ses membres, responsable de tous les actes de ses administrateurs. Il n'y avait pas dix membres qui aient même pensé à poursuivre M. Thibodeau. Ce monsieur n'avait pas tort, au reste, de demander d'où venaient les argent destinés à payer les primes aux fabricants, puisque, comme l'a établi le témoignage du gérant Paquet, contrairement à ce que publiait le Bulletin de la Ferme, ces argent venaient du gouvernement et non de la Coopération.

Non, Messieurs, ni moi, ni personne ne veut "manger de la Coopération". C'est vous-mêmes qui êtes les sujets de discussion en cette matière. Rassurez-vous, je ne connais personne qui soit assez affamé pour se résigner à mettre la dent sur vous. Il y a de ces mets qui sont inacceptables pour l'estomac normal.

J.-N. P.

L'Assemblée annuelle de l'U.C.C.

L'U.C.C. tiendra les 13 et 14 novembre, à Québec, dans la salle de l'Académie Commerciale (même salle qu'en 1926) sa quarantième assemblée annuelle.

Les cultivateurs se rendront en foule à Québec pour affirmer leur attachement à leur association professionnelle, pour étudier leurs problèmes, pour faire des suggestions aux gouvernements, pour mettre l'agriculture devant l'opinion publique, pour défendre leurs droits, pour rencontrer leurs confrères des différentes parties de la province, pour défendre leur association et pour arborer le drapeau de l'agriculture.

M. Laurent Barré, en 1926, lançait l'appel suivant:

"Cultivateurs qui peinez par ces temps durs; vous qui dans vos familles considérez que les échéances de la Toussaint viennent trop vite; vous qui gémissiez sur la triste nécessité qui force tant de cultivateurs à demander aux villes ou aux chantiers l'argent nécessaire pour vivre sur leurs terres; vous tous enfin qui comprenez les appels à la suréconomie et à plus de travail chez les cultivateurs sont maladroits et souvent injustes, pensez-vous que c'est en restant chez vous, isolés, que vous avez la chance d'être écoutés, compris et surtout considérés comme vous devez l'être?"

Que les délégués se fassent donner par les cercles leurs lettres de créances et qu'ils soient au poste, comme par les années passées, dès la première heure.

EN FOULE A QUEBEC LES 13 ET 14!

Le cinéma et la censure

Suivant une récente décision du conseil de ses ministres, le gouvernement de la province de Québec confiera à l'avenir à un bureau provincial le soin de censurer les affiches de cinéma. Ce bureau doit remplacer les bureaux municipaux qui s'occupaient jusqu'ici de censurer les affiches.

Les affiches de cinéma non moins que les films exigent en effet une censure sévère, comme l'on peut déjà remarquer certains personnages éminents. Il est donc à souhaiter que le nouveau bureau de censure sera à la hauteur de sa tâche et saura protéger nos enfants pour lesquels les affiches de cinéma peuvent être une cause sérieuse de danger moral, si l'on n'y porte l'attention nécessaire.

Il est cependant reconnu que les films de cinéma avec leurs intrigues et la succession rapide de leurs images n'ont jamais encore réussi à procurer aux enfants une satisfaction égale à celle que leur apporte la lecture du numéro de novembre de l'Oiseau Bleu. Cette revue enfantine présente dans ce numéro, qui surpasse tous les précédents, d'abondantes illustrations très artistiques se rapportant à plusieurs articles du plus haut intérêt pour la jeunesse de langue française en Amérique. On pourra en juger par le sommaire suivant: *Napoléon Bonaparte*, intéressante biographie de l'auteur du célèbre roman *Jacques et Marie*, dont un épisode palpitant fait le sujet de l'illustration frontispice, que certains critiques considèrent comme le chef-d'œuvre des dessins de l'artiste canadien McIsaac, l'article étant l'œuvre de notre historien Elie de Salva; *Il était un petit navire*, texte complet de cette chanson de merveille avec magnifique illustration de l'artiste J.-B. Lagacé; *A travers l'histoire*, chronique sur l'anniversaire d'un événement mémorable: *Saint Jean-Baptiste de la Salle*, récit abrégé de la vie du saint fondateur et du patron de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes; *Luttes avant l'agréable*, historiette en douze images avec morale.

Une page consacrée aux sciences et voyages renseigne le lecteur sur certaines questions d'astronomie et sur la composition du nombreux personnel du Vatican; le coin du curieux avec ses trouvailles des plus variées est à lire; un grand conte historique en douze tableaux de l'artiste O.-A. Léger raconte *Le grand dérangement* des Acadiens en 1755. Il faut aussi lire: *La mort du petit père de Notre-Dame* racontée d'une manière si touchante par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi *Charlot dépense trop* qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un concours mensuel, auquel sont attachés trois prix en argent d'un dollar, une série de bons mots et l'annonce d'une généreuse distribution de prix scolaires par Colette Fauvette; sa correspondance avec ses lectrices; les conseils d'un parain, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de l'Oiseau Bleu; enfin la grande nouvelle *Fanfan, Joujou et Compagnie*, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi

TRIBUNE LIBRE

Opinion du Cercle de Saint-Pierre
de Montmagny--Cotisation et journal

(Suite de la première page)

Joliette, 31 octobre 1928.

M. J.-N. Ponton, Montréal.

Cher monsieur:

Re: C. N. R. vs Lafrenière & Al.

Je suis informé que nous procéderons le 14 novembre prochain.

M. Labissionnière avait manifesté le désir de faire une nouvelle visite sur les lieux. Si vous croyez que la chose peut être utile, nous pourrions probablement faire cette visite le 11 ou le 13 novembre.

J'attendrai votre réponse avant de dire à M. Labissionnière comment nous procéderons.

Bien à vous,

J.-E. LADOUCEUR.

Il s'agit ici d'une série de causes d'expropriation à Ste-Flore et à St-Boniface. Par le fait du passage du C. N. R. sur leurs terres, ces cultivateurs souffrent des dommages considérables que, comme c'est souvent le cas, la compagnie n'évalue qu'à des montants inférieurs à la valeur réelle.

Je ne puis refuser à des cultivateurs lésés dans leurs droits mon faible appui pour leurs justes revendications. Je suis, en honneur, obligé d'être présent à la Cour des Trois-Rivières, à la date même de l'assemblée annuelle.

Et, au reste, vous n'avez pas besoin de moi pour défendre la cause de l'Union. C'est vous et les 2000 cultivateurs de cette province présents au Congrès de 1924 qui l'avez faite ce qu'elle est. Vous voulez lui conserver son caractère; vous voulez qu'elle demeure le cerveau qui dirigera toutes les activités de la classe agricole plutôt que d'en devenir les bras ou les pieds. Affirmez-vous et vous vaincrez ceux que des ambitions mal comprises dirigent contre vous.

En 1924, quand je lançai l'idée d'un congrès agricole provincial, je vous témoignai, à vous et à tous les autres cultivateurs, une confiance illimitée. Le succès couronna cette entreprise. J'ai donc raison de croire que vous êtes encore capables d'un geste aussi magnifique et c'est en toute confiance que je laisse entre les mains des cultivateurs eux-mêmes le sort de notre association.

A vous, en toute sincérité,

J.-N. PONTON.

P.S.—Si par hasard, les procédures de la Cour étaient remises, j'aurais le plaisir d'assister à l'assemblée.

J.-N. P.

Plus de justice

Monsieur le directeur.

Un journal du 18 octobre reproduit les statistiques de l'immigration irlandaise depuis 1846. Ces chiffres m'ont fait réfléchir. La conférence qui donnait les chiffres des millions d'Irlandais, chassés de leur pays, en accusait les Landlords anglais. Il avait raison. Je l'ai entendu dire par des descendants de ces malheureux, chassés de leur pays par la faim et la misère. Ils ne sont jamais retournés dans leur pays. Pourtant ils s'aimaient.

Ne trouvez-vous pas monsieur le directeur, que l'immigration irlandaise a des traits de ressemblance avec celle de nos Canadiens français? Les mêmes causes produisent donc les mêmes résultats. Il y a donc des Lords dans notre pays. J'en vois plusieurs, je les nommerais par leur prénom.

Invention d'une nouvelle
lampe pour la campagne

On la dit plus blanche que la lampe électrique. Moins chère que l'ancienne lampe à l'huile.

On vient d'inventer une nouvelle lampe pour la campagne qui surpasse de beaucoup l'ancienne lampe à l'huile de charbon. Elle donne une belle lumière douce et blanche (pas de chauffage avant l'allumage) et se rapproche plus que toute autre lampe de la lumière solaire. Le secret de cette nouvelle lampe réside dans ceci: le combustible est fourni par un mélange de vapeurs de pétrole et d'air; il n'est dans ce mélange que 6% de vapeurs de pétrole contre 94% d'air; la combustion est complète; un gallon de combustible peut alimenter la lampe pendant 70 heures. On dit cette lampe tellement simple qu'un enfant peut la mettre en opération sans aucune difficulté. Elle éclaire sans fumée, sans répandre d'odeur et ne fait pas de bruit. N'a pas besoin de pompage. Des savants bien connus l'ont expérimentée et ils l'approuvent. Elle est absolument sûre. Ne peut exploser.

Pour un temps limité, l'inventeur, M. F. S. Johnson, 405 Logan avenue Toronto (8) offre d'en envoyer une pour un essai gratuit de dix jours à la première personne de chaque localité qui lui écrira et lui donnera des explications quant aux moyens à prendre pour avoir cette lampe gratuitement en la faisant connaître aux amis. L'inventeur désire aussi augmenter le nombre de ses distributeurs, hommes ou femmes. Ces distributeurs peuvent se faire de \$100 à \$300 par mois en consacrant une partie ou tout leur temps à ce travail plaisant de propagande. Ecrivez-lui à l'adresse ci-dessus avant que tous les districts de choix soient pris.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Centre: Toux, gourme, bronchite.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

Dr JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMY, P.Q.

parle, cherche ses mots, les prononce avec une voix peu agréable, comme on en connaît un grand nombre, que dirait-il si un de ces malheureux cultivateurs lui déclarait franchement: monsieur, vous avez fait les mêmes études que ceux qui sont de bons orateurs, il n'y a pas de raison pour nous ennuier; à part d'être un paresseux qui ne voyez pas à préparer votre discours ou un ignorant qui n'avez pas appris à bien parler, vous êtes un sans-dessin qui ne connaissez rien; quant à la voix, la tournure et l'allure je n'en parlerai pas, car c'est le Créateur qui s'est occupé de cela; ce que trop de gens semblent avoir oublié.

Conclusion: à bas le favoritisme, et plus de justice.

J'ai rencontré Lord Confort avec Lady Vide-Poche, je vous en parlerai une autre fois.

J. DUFRESNE,

cultivateur.

Le transport des pommes
de terre en hiver

PRECAUTIONS A PRENDRE

Le tubercule de la pomme de terre, qui est en réalité une tige vivante, est très sensible à la gelée et peut s'abîmer beaucoup si l'on ne prend des précautions toutes spéciales pour le protéger pendant les périodes de froid. C'est là un fait que l'on fera bien de ne jamais oublier lorsqu'on transporte des pommes de terre vers la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver. Il faut, pour prévenir cet accident, se servir de wagons chauffés. Il existe actuellement deux genres de wagons chauffés: le wagon réfrigérant, où des appareils de chauffe sont introduits à chaque extrémité dans les compartiments occupés par les cuves de saumure, et le wagon Eastman, un wagon lambrissé à l'intérieur et muni d'un réchaud placé sous le wagon. Ces wagons sont munis de combustibles aux points de jonction par les aides de chemin de fer, lorsque la chaleur est nécessaire. Tous devraient être chauffés six à dix heures avant le chargement lorsqu'il fait très froid. On devrait toujours veiller à ce que les faux-planchers et les claies du plancher soient tenus parfaitement propres: que les cloisons soient hermétiquement fermées contre les coffres (bunkers) ou cuves; que l'ouverture donnant dans le coffre soit grande ouverte pour permettre une libre circulation d'air; que les ventilateurs sur le devant des cuves soient ouverts pour que l'air chaud puisse pénétrer sans restriction dans le wagon; que les trous au fond des cuves soient ouverts; que les cuves soient débarrassées d'eau et de glace et que les chevilles d'écoulement dans le coin du plancher du wagon et les trous d'écoulement soient posés de l'extérieur sans être trop serrés.

Le plancher et les parois du wagon devraient être recouverts de papier de pulpe épais, fixé par des lattes à une hauteur d'au moins trois pieds. Ces feuilles de papier devraient chevaucher l'une sur l'autre d'au moins six pouces, et être soigneusement pliées sur tous les coins et les points de jonction du plancher et des parois. En ce qui concerne les wagons réfrigérants, il ne faut pas mettre de papier sur les parois des extrémités ou sur la claie du centre du plancher entre les portes de côté. On recouvre le plancher de paille ou de foin secs et on laisse ouvertes les extrémités des coffres, mais il faut prendre les précautions nécessaires pour que ce soin ou cette paille ne s'introduisent pas sous les faux-planchers. On dressera des colombages sur les côtés pour empêcher que la charge ne touche aux côtés du wagon et afin de pourvoir à la circulation de l'air. Les portes des wagons doivent bien s'ajuster, et il faut qu'elles soient recouvertes, à l'extérieur, autour des jointures, avec du papier à construction, fixé par des lattes. Les nouveaux wagons réfrigérants des chemins de fer sont généralement très bien construits et bien calorifiés. Il faut se garder d'enfoncer des clous à travers le plancher, les murs ou le plafond des wagons, car ceux-ci détruisent l'isolation. On ne saurait trop condamner les pratiques de ce genre et les expéditeurs devraient prêter leur concours aux compagnies de chemins de fer pour maintenir en bon ordre ce matériel qui coûte très cher.

La fabrication du cidre

Nous lisons, dans l'information le Montréal, la note suivante: Une nouvelle compagnie vient d'être organisée à Montréal qui porte le nom de La Cidrerie de Montréal Limitée. Les promoteurs de l'entreprise prétendent que depuis de nombreuses années il est question de l'organisation d'une compagnie de ce genre dans la province de Québec. Nous ne manquons pas, en effet, de la matière première. Notre sol et notre climat se prêtent très bien à la culture de la pomme. Nous en vendons une bonne partie mais il en reste toujours qu'on ne peut facilement vendre pour différentes raisons. Les organisateurs de la nouvelle compagnie estiment qu'ils pourront se procurer ainsi la matière première à très bon compte. Tel que dit dans le prospectus de la compagnie il s'agit d'une affaire nouvelle dans la province. «La compagnie veut fabriquer du cidre comme il s'en fait en Bretagne et en Normandie. L'entreprise sera sous la surveillance d'un Français, homme de métier. Les machines seront achetées en France et le cidre sera fabriqué d'une façon scientifique. Le président de la compagnie et le principal promoteur est M. Louis-Emile Cadiéux, autrefois inspecteur de la Banque d'Hochebourg. Les autres directeurs sont: vice-président,

Essayez
le Nouveau
THÉ VERT
du
JAPON

Ce thé que l'on désigne comme étant de la "première récolte," provient de la feuille verte naturelle qui croît au Japon au printemps.

Les thés dits de la "première récolte" ont rarement été en vente au Canada. La saveur est merveilleuse et tout-à-fait délicieuse.

Si vous aimez le Thé Vert, Vous Devriez Essayer le

THÉ DU JAPON

"SALADA"

PREMIÈRE RÉCOLTE

Actuellement en vente

35¢ le paquet d'une
demi-livreVendu aussi en paquets de
2 onces et d'une livre

SALADA TEA COMPANY OF CANADA LIMITED

BOULEVARD ST-LAURENT ET RUE LE ROYER, MONTREAL

Echantillon
envoyé
franco
sur
demande

le notaire Roch Bergeron; et le secrétaire-trésorier, M. L. Ernest Beauvais.

Pour se procurer les fonds nécessaires, la compagnie vient d'offrir sur le marché 24,500 actions privilégiées d'une valeur au pair de \$10. Ces actions privilégiées comportent un dividende de 7 pour cent. Ce dividende n'est pas cumulatif. La compagnie n'a pas de dette obligatoire mais elle a 1,000 actions ordinaires qui ont été entièrement souscrites et payées. Ces actions ordinaires n'ont droit à un dividende que lorsque les actions privilégiées ont reçu 7% au moins.

Le crédit agricole
— Qu'on se décide

La loi fédérale du crédit agricole est dans les statuts du Canada depuis le mois d'avril 1927 et la loi provinciale de crédit agricole, autorisant la mise à exécution dans la province de la loi fédérale, est dans les statuts de Québec depuis un an.

Le crédit agricole cependant n'existe pas! On a la loi, mais on n'a pas la chose.

Dans le cas de la Commission des liqueurs, on a la loi et le whisky, mais dans le cas du crédit agricole, on n'a rien que la loi.

Vendre du whisky, c'est important, mais prêter de l'argent aux cultivateurs pour leur permettre d'améliorer leur terre, d'organiser leur production, de rencontrer leurs obligations, d'établir leurs fils, ce n'est pas important.

Créer une commission pour faire le commerce des boissons, créer une commission pour faire disparaître de la carte de la province des paroisses comme Saint-Méthode (M. H.-M. Nantag, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, trouve cela correct). On n'a inondé, au Lac Saint-Jean, dit-il, que "quelques arpents de terre médiocre", créer une commission pour les ouvriers, créer une commission pour saboter les écoles de Montréal, créer toutes ces commissions, ça ne prend pas de temps, mais créer une commission pour le crédit agricole, ça prend du temps.

Trouver des experts pour toutes sortes de choses, c'est facile, mais en trouver pour le crédit agricole, c'est difficile.

Avons-nous, à Québec, oui ou non, un ministre de l'agriculture? Si nous en avons un, qu'attend-il pour se mettre à l'œuvre? Si nous n'en avons pas, qu'attend le gouvernement pour en nommer un?

Ottawa ne marche pas!

Si c'est là la raison, les cultivateurs de la province somment le gouvernement de Québec de faire marcher Ottawa. S'il est impuissant à le faire, qu'il le dise et on prendra les moyens d'en mettre un autre à sa place.

Ça fait deux cents ans que l'agriculture ne produit que pour les autres. Elle est épuisée, mourante. Le temps est venu de lui remettre, sous forme d'un crédit agricole à longs termes à 4%, ce qu'on lui a pris. Si on ne se presse pas de le lui donner, elle ira le prendre et s'il faut quelqu'un pour lancer le mouvement, on le trouvera.

Une marche sur Québec, ça peut s'organiser!

Le C.P.R. construit
un paquebot de
40,000 tonnes

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé ces jours derniers qu'un contrat venait d'être accordé à la John Brown Co., de Clydebank, Ecosse, pour la construction d'un paquebot géant devant faire le service entre Southampton et Québec. Ce nouveau transatlantique, qui portera le nom de *Empress of Britain*, mesurera 730 pieds de longueur, 97 pieds de largeur et jagera 40,000 tonnes brutes. Sa vitesse de 24 nœuds à l'heure lui permettra de couvrir la distance qui sépare Southampton de Québec, via Chepbourg, en cinq jours. Le navire sera probablement mis en service au printemps de 1931. Ce sera le plus gros océanique qui aura jamais touché Québec.

Bien que ce nouveau paquebot ne soit pas de dimensions aussi considérables que certaines unités actuellement en construction en Grande-Bretagne et en Allemagne pour le service de New-York, il constituera toutefois une amélioration notable, tant pour le tonnage que pour la vitesse, sur tous les navires à passagers desservant actuellement les ports du Canada et de la Grande-Bretagne.

Le programme de construction maritime mis à exécution par le Pacifique Canadien, durant les quatre années qui se termineront au printemps de 1931, comportera la mise en chantier, la construction et le lancement de onze océaniques, dont cinq cargos de la classe des *Beavers*, quatre *Duchesses*, un *Empress* pour le service oriental et finalement l'*Empress of Britain*, en tout onze unités, dont neuf sont déjà lancées ou en opération. En 1931, le tonnage total de la flotte du Pacifique Canadien sera de 465,367 tonnes.

L'*Empress of Britain* pourra transporter 1,100 passagers de première, seconde et troisième classes. Son aménagement sera d'un luxe égal à celui des plus grands paquebots du monde. La décision prise par le Pacifique Canadien d'ajouter à sa flotte cette unité gigantesque est une autre preuve du développement du trafic maritime sur l'Atlantique-nord et la route du Saint-Laurent, et du désir de cette compagnie de continuer à garder son rang de premier plan dans le domaine du transport transatlantique.

Déclaration de
M. Donat Houde

Certains journaux ont affirmé que j'étais le cousin du maire de Montréal. Je porte, il est vrai, le même nom que Son Honneur, mais je déclare que je ne suis pas son cousin et que je ne suis pas son parent, ni de près, ni de loin, bien que je serais très honoré de lui être apparenté, parce que j'admire de toutes mes forces pour les batailles qu'il livre en faveur du peuple.

Donat HOUDE,
Montréal, le 2 novembre 1928.La récolte des champs
en 1928

Québec, 6. — On trouvera, ci-après, un résumé des rapports des agronomes de la province, touchant les trois points suivants:

1. Superficie ensemencée comparée à celles de 1927;
2. Rendement moyen à l'acre des céréales et autres produits, et
3. Prix moyen de vente par unité de mesure, des différents produits de la terre.

Bas Saint-Laurent. — De Rimouski à Gaspé, la récolte a été excellente sur toute la ligne et supérieure à celle de l'année dernière de 10 à 25 pour cent, suivant les régions. En général, on a fait plus de

culture sarclée que l'année précédente. Les produits de la terre se vendent bon prix.

District de Québec. — Cette région a été mal favorisée et les récoltes ont souffert considérablement du temps froid et des pluies de septembre; elles ont été endommagées de 20 à 30 pour cent et l'on se plaint un peu partout de la qualité inférieure de plusieurs céréales. Les produits de la terre se vendent bons prix, moins, toutefois, les pommes de terre, dont le prix varie de 45 à 65 sous le minot.

District de Montréal. — Comme dans Québec, les pluies incessantes et le froid de septembre ont endommagé les récoltes. De 20 à 30 pour cent et même plus pour certaines céréales. Les pommes de terre ont aussi subi des dommages considérables et se vendent en moyenne de .90 à \$1.00 le sac. Dans l'extrême nord-ouest de la province, Papi-neau et Hull, le rendement est meilleur et dépasse légèrement celui de l'an dernier.

Cantons de l'Est. — Encore une région qui a été affectée par la mauvaise température de l'automne, et les dommages causés, dans certains cas, vont jusqu'à 40 pour cent, bien qu'en général ce pourcentage soit moins élevé. L'avoine, en particulier, a été considérablement endommagée. Les superficies ensemencées en céréales ont été moins considérables au printemps, mais un peu plus fortes en pommes de terre, et les prairies étaient aussi plus étendues que l'année d'avant. Les céréales se vendent bon prix actuellement et les pommes de terre se détaillent de .77 à .90 la pèche.

Nord de la province. — La récolte de cette année n'est pas plus de 75 pour cent de celle de 1927, au Témiscamingue en particulier. L'avoine a été endommagée dans une proportion de 33 pour cent; la graine de trèfle 75 pour cent; les pommes de terre 90 pour cent; les pois, 50 pour cent, et les autres produits, un peu moins. Dans l'Abitibi-Est, les superficies ensemencées ont été plus considérables que celles de l'année dernière et le rendement des céréales a été très satisfaisant. Toutefois, certaines céréales ont été endommagées, entre autres l'avoine, de 30 pour cent, l'orge, de 75 pour cent, et le blé, de 10 pour cent. Au Lac Saint-Jean, les cultivateurs ont été plus favorisés par la température et la récolte est généralement bonne, bien que l'avoine, entre autres, ait subi de légers dommages par la gelée. Les céréales se vendent bon prix, mais le foin n'a pas de marché actuellement.

Marché des oeufs et des volailles

A la suite d'autres diminutions dans la production des oeufs frais, les oeufs d'entrepôt constituent maintenant la plus grande partie du commerce dans pratiquement tous les centres, excepté ceux de la Colombie-Britannique, sur certains marchés ils sont les seuls offerts en vente. Le mois de novembre est, sans aucun doute, celui au cours duquel la production des oeufs est la plus faible. En décembre, les poules commencent à pondre et qui augmente, dans l'Est, la production des oeufs frais et on peut se procurer de la Colombie-Britannique de plus grandes quantités de ces oeufs. Ceci, bien entendu, affectera l'usage des oeufs d'entrepôt. C'est maintenant un principe assez bien établi, dans le commerce, que, sous l'influence de conditions normales les oeufs d'entrepôt, si possible, auront disparu avant la fin de l'année et, au fait, la saison d'été pendant laquelle on fait usage d'oeufs d'entrepôt devient plus courte chaque année.

Bien que le marché des oeufs d'entrepôt indique une amélioration considérable depuis quelque temps, les prix de ce produit sont encore assez avantageux. Les rapports reçus de l'ouest mentionnent que les quantités en mains sont plus considérables que celles de l'année dernière, une situation qui est due sans doute, jusqu'à un certain point au fait que l'Est n'a pas expédié récemment, pratiquement rien. On signale une charge de wagon d'oeufs d'entrepôt envoyée le Swift Current à Toronto sur consignation, au cours de la semaine.

Un événement important de la situation actuelle est l'augmentation d'oeufs d'entrepôt expédiés dans le but d'exportation. Il est entendu qu'une quantité libérale de ce produit a été exportée et quoique les prix obtenus, un peu au-dessous de 38c, la demande à l'étranger, qui ne donne pas un très grand profit à l'exportateur, la chose sera, en moins, à retirer du marché canadien certaines quantités d'oeufs d'entrepôt, ce qui aide à renforcer la situation locale. Vers la fin de la semaine la température spécialement dans l'Est, est devenue beaucoup plus froide et ceci non seulement stimule la consommation des oeufs mais réduit encore les arrivages d'oeufs frais, aidant matériellement toutefois à la vente d'oeufs d'entrepôt.

La situation américaine, en ce qui concerne les oeufs d'entrepôt, a été distinctement meilleure cette semaine. A Chicago, le 22 courant, les oeufs pour livraison en novembre se vendaient 29 cts 3/4, cependant à la fin de la semaine ils étaient augmentés à 30 cts 3/4. On retire des entrepôts aux Etats-Unis, avec plus de libéralité et réellement une situation est meilleure que celle de l'année dernière.

Le marché des oeufs frais est distinctement ferme. A Toronto comme à Montréal, les commerçants sont pratiquement dans l'impossibilité de se procurer des quantités d'oeufs frais suffisantes pour fournir la demande consommative. La production en Colombie-Britannique continue à être peu abondante; elle augmente cependant et il est probable qu'à l'avenir elle deviendra plus libérale. Il est singulier cependant de constater que la majorité des charges de wagon laissant Vancouver sont consignées sur Toronto et que pas une d'entre elles n'ait été signalée à Montréal, cette semaine.

La production d'oeufs frais dans les provinces des Prairies est très basse; dans quelques centres seulement on reçoit assez d'oeufs frais pour rencontrer la demande. On ne constate aucun changement matériel dans les prix. Dans les Provinces Maritimes la situation est distinctement ferme et il y a eu, en général, des augmentations dans les prix durant la semaine écoulée. Les arrivages d'oeufs frais dans ces localités sont aussi peu abondants et les oeufs d'entrepôt sont offerts pour la consommation.

La vigueur de la saison des volailles vivantes approche rapidement et partout les arrivages augmentent de plus en plus. Dans les provinces des Prairies les principaux marchés commencent à recevoir des charges de wagon de volailles vivantes qui sont abattues et emballées pour l'entreposage. Il est compris que dans l'Est, la quantité de volailles placées en entrepôt n'est pas très considérable, car la demande consommative s'empare de la majorité des arrivages de volailles de qualité inférieure.

Les expéditeurs de la campagne et les producteurs ne peuvent jamais accorder assez de soin à la qualité des volailles qu'ils placent sur le marché actuellement, et ils devraient s'efforcer que des volailles bien formées et finies à point. La qualité inférieure des volailles expédiées non seulement donne des prix peu élevés mais a une influence peu désirable sur le marché, dans l'ensemble. Comme la saison pour expédition interprovinciale n'est pas très éloignée, les commerçants de Montréal disent qu'ils ne veulent pas, sur ce marché, de volailles empaquetées.

LE MARCHÉ DES BESTIAUX A MONTREAL

Au cours de la semaine dernière Montréal a vendu 2542 bovins. Les rapports peu favorables reçus de Toronto et d'ailleurs, une augmentation dans le nombre de bœuvillons offerts en vente et l'approche de la fin de la saison de pâturage, alors que les bœuvillons devront être vendus, causent une baisse de 50c ou plus dans les prix des bœuvillons. Les animaux pour la mise en conserves et la coupe et les femelles de boucherie commencent à se maintenir bien. Une charge de bœuvillons de race, pesant au-dessus de 1,300 livres rapportait plus que \$10.25 et la balance des bœuvillons donnaient de \$7 à \$9.25. Les génisses se vendaient \$5 à \$8.50 et les vaches \$4.50 à \$8; la majorité se composant de vaches ordinaires de grosse conformation et venant de troupeaux laitiers rapportaient \$5 à \$6. Les animaux pour la mise en conserves et la coupe donnaient

les mêmes prix et les taureaux pour la saucisse de Boulogne rapportaient \$5.25 à \$6; 1640 veaux sur le marché. Le commerce était ferme et un peu plus ferme lundi, mais devenait le même jeudi. Les veaux d'herbe se vendaient, en majorité, \$5.50 à \$6 et les veaux de boucherie \$12 à \$13.50. La qualité assez bonne des veaux nourris à la chaudière de pesanteur moyenne, environ 300 livres, rapportaient \$8; 6334 moutons et agneaux. Les arrivages ayant diminué de 50%, les prix restèrent fermes. Les bons agneaux se vendaient \$11 à \$11.50; les moyens \$10.25 à \$10.75 et les communs aussi bas que \$9. Les prix des moutons variaient de \$3 à \$6; quelques-uns des meilleurs à \$6.50.

Prix du gros des fruits et des légumes

MONTREAL. — Commerce passable. Ile du Prince-Edouard, patates, blanches, A. 90 lb., 90 cents, à \$1.00, N.-Ecosse, pommes, Gravenstein bar., No. 1, \$4.25 à \$4.50, No. 2, \$3.75 à \$4.00, N.-Brunswick, pommes, McIntosh, bar., No. 1, \$8.00 à \$9.00, No. 2, \$7.00 à \$8.00; Wolf River et Alexander, bar., No. 1, \$5.00 à \$5.50, No. 2, \$4.50 à \$4.75, Wealthy, bar., No. 1, \$4.25 à \$4.50, No. 2, \$3.50 à \$3.75, patates, blanches, A. 80 lb., 75 à 80 cents, QUEBEC, patates, blanches, 80 lb., 75 à 80 cents, carottes et navets, sac de 75 liv., 80 cents à \$1.00, betteraves, \$1.00 à \$1.25, panais, sac de 65 liv., \$1.00 à \$1.25, oignons, rouges, qtl., Standard, \$4.50, céleri, cagot, \$2.00 à \$2.50, tomates, panier, No. 1, \$2.00 à \$2.50, pommes, McIntosh, bar., No. 1, \$8.50 à \$9.00, No. 2, \$7.50 à \$8.00, caisses, belles, \$3.00 à \$3.25, fameuse, caisses, belles, \$3.00 à \$3.25, bar., No. 1, \$8.50 à \$9.00, No. 2, \$7.50 à \$8.00, No. 2, \$5.00 à \$5.50, Alexander et Wolf River, No. 1, \$4.50 à \$5.00, ONTARIO, poires, variées, 11 pt., non triées, 40 à 60 cents, oignons, rouges, qtl., Standard, \$4.00 à \$4.50, raisins, toutes les variétés, 6 pt., No. 1, 38 à 48 cents, Concombre, 11 pt., 50 cents à \$1.00, tomates, 11 pt., No. 1, 50 à 75 cents, céleri, cagot, \$2.00 à \$2.50, pommes, bar., Wealthy, No. 1, \$6.00, No. 2, \$5.00 à \$5.50, Greening et C. Pippin, No. 1, \$5.50 à \$6.00, No. 2, \$5.00 à \$5.50, Wolf River et Alexander, No. 1, \$5.50 à \$6.00, No. 2, \$4.50 à \$5.00, Fameuse et McIntosh, bar., No. 1, \$8.00 à \$9.00, No. 2, \$7.00 à \$8.00, S. Pippin, Dom., \$6.50 à \$7.50, Col.-Brit., McIntosh, caisses, belles, \$2.75 à \$3.00, C. 2.00 à \$2.50, importé, pommes, Wealthy, bar., No. 1, \$6.00, Greening, No. 1, \$7.50, No. 2, \$7.00, fameuses, No. 1, \$8.25 à \$8.75, No. 2, \$8.00, Snow, No. 1, \$7.25, Jonathan, caisses, belles, \$2.25, Winter Banata, \$2.25, poires, Howell, caisses, belles, \$4.25 à \$5.25, Conic, \$3.25 à \$4.50, oignons rouges, qtl., choix, \$5.00; d'Espagne, cagot, beau, \$4.00 à \$4.25, raisins, Tokay, Emperor, et Cornichon, No. 1, \$2.00 à \$2.25, Malaga, \$1.75 à \$2.00, céleri, cagot, \$2.00, laitue, Iceberg, \$5.50 à \$6.00, tomates, Cal., pan., No. 1, \$3.50 à \$4.00, pruneaux, d'Italie, cagot de 4 panier, No. 1, \$1.50, épinards, panier, \$1.60.

Wagons arrivés, oct. 24 au 27: I.-P.-E., patates, 12, N.-E., 2; pommes: N.-B., 3; pommes, 25 patates, Qué., 1; pommes, 3; patates; Ont., 4; pommes, 5; céleri, 2; fruits et légumes mélangés. Wagons importés: 13 pommes, 5 raisins, 7 bananes, 2 laitue, 1 céleri, 7 oranges, 1 pamplemousse.

La récolte de pommes

Les conditions au 1er octobre, qui feront l'objet du dernier rapport pour la saison 1928, confirment à peu près l'évaluation précédente, à savoir que la récolte commerciale des pommes sera de 2,958,300 barils contre 2,811,100 en 1927. C'est là une légère diminution de 2 pour cent sur l'évaluation de septembre mais une augmentation de 5 p.c. sur l'évaluation finale de l'année dernière et une diminution de 5 p.c. sur la moyenne de cinq ans. Généralement parlant, c'est la Colombie-Britannique qui a la majeure partie de la récolte. Les provinces de l'Est sont en général au-dessous de la moyenne de cinq ans, à l'exception de la province de Québec. La qualité est égale à la moyenne pour le Canada entier à l'exception possible de l'Ontario et du Québec où la tavelure fera mettre une forte proportion de fruits dans les catégories inférieures. La couleur est supérieure à la moyenne pour la plupart des provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, et même dans cette province les variétés tardives promettent d'égaliser le type modèle des autres saisons.

Tous les fruits tendres sont entrés en consommation mieux que l'on ne prévoyait. La récolte de raisins de l'Ontario, que l'on cueille actuellement, promet d'être 50% plus forte que celle de 1927.

POMMES

Québec: L'emballage des fruits bal son plein dans cette province et tout fait prévoir que la récolte commerciale de pommes se chiffrera par \$5,520 barils, contre 104,600 en 1927. C'est là une diminution de 18 pour cent sur l'année dernière mais une augmentation de 3 pour cent sur l'évaluation du mois de septembre. On signale une augmentation considérable dans Abbotsford, et les comtés de Rougemont et St-Hilaire produiront un peu moins que l'indiquait l'évaluation actuelle. C'est surtout parce que les fruits hâtifs se classent mieux que l'on ne comptait et que les espèces tardives ont une grosseur exceptionnellement bonne. On annonce que la couleur est très bonne mais la tavelure est très répandue, ce qui fait que la qualité n'est que passable. Les espèces McIntosh et Fameuse se vendent à prix satisfaisants. Une forte proportion de la récolte est emballée en paniers d'un boisseau, les fruits disposés en rond sur la surface. Voici la récolte par districts, comparée à celle de 1927:

	1927	1928
Abbotsford	11,000	20,000
Rougemont	14,000	17,500
St-Hilaire	40,000	20,000
Châteauguay Wds.	4,000	4,000
Oka, Trappe, St-Jos.	7,500	6,400

Montréal	6,000	4,500
Hemmingford	5,000	4,000
Château-Richer	3,500	1,500
Ile d'Orléans	8,000	4,000
Clarksburg	3,000	1,000
Dunham Sweetburg	1,200	660
Mt-Johnson	1,400	1,960
Totaux	104,600	85,520

Conditions dans quelques-uns des principaux districts:

Abbotsford: Les variétés hâtives ont donné environ 3,200 barils. On compte que les espèces d'automne commerciales, comme les McIntosh et les Fameuses, donneront 15,000 barils, tandis que les variétés d'hiver, comme les Russet, Baldwin, etc., sont évaluées à 1,500 barils. La grosseur est de moyenne à forte, la tavelure abondante et la couleur bonne.

Rougemont: Les conditions de température ont été idéales pour le développement et la couleur des fruits le mois dernier. On dit qu'il y a beaucoup de tavelure ainsi que de dégâts causés par les insectes. La récolte de McIntosh sera faible; celle des Fameuses, passable. Ces deux variétés devraient produire environ 9,000 barils. On compte que le reste des espèces hâtives et tardives donnera environ 11,000 barils.

St-Hilaire. — On évalue la récolte à 20,000 barils, soit 50 p.c. de 1927. Les McIntosh, Fameuses, Reinettes dorées et Scarlet Pippin sont évaluées à 12,000 barils, tandis que les variétés plus hâtives donnent environ 8,000. La grosseur et la couleur sont très bonnes.

NOUVEAU-BRUNSWICK. — L'évaluation commerciale de pommes dans cette province, qui était de 22,400 barils contre 28,000 barils en 1927, est confirmée. Ceci donne une réduction d'environ 20 p.c. On dit que la qualité est variable à cause de la tavelure. La grosseur est bonne. La récolte de McIntosh est faible, tandis que les espèces d'hiver sont de faibles à moyennes.

La récolte de pommes de terre au Canada indique actuellement une augmentation de 9 p.c. sur l'année dernière, soit 50,794,000 quintaux contre 46,458,000 quintaux en 1927; c'est là la quantité produite sur 597,621 acres, ce qui donne un rendement moyen de 85 quintaux par acre contre 90.4 quintaux, la moyenne pour la période 1918-27. La production est divisée par Grands Lacs, et les provinces de

la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, accusent une augmentation de 17 p.c. avec un rendement total évalué à 40,12,000 quintaux contre 34,774,000 quintaux en 1927, et les provinces de l'ouest qui comprennent, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique accusent une diminution de 16 p.c. avec 9,881,000 quintaux contre 11,684,000 l'année dernière. L'état de la récolte est placé à 95 p.c., ce qui est légèrement au-dessous de la moyenne.

ILE DU PRINCE-EDOUARD. — Les rapports disent que le mildiou n'a pas grandement affecté la qualité des pommes de terre pour l'exportation. La récolte accuse une augmentation de 26 pour cent, le total est d'environ 6,000,000 de boisseaux. On estime qu'il y a 6,000 wagons à expédier en dehors de l'île contre 6,480 l'année dernière. La qualité est de beaucoup supérieure à celle de 1927.

NOUVELLE-ECOSSE. — La récolte de pommes de terre s'annonce bien et promet de donner un bon rendement, qui est évalué à 3,268,000 quintaux, soit une augmentation de 22 pour cent sur l'année dernière.

NOUVEAU-BRUNSWICK. — Tout indique que le rendement moyen cette année sera d'environ 80 barils par acre et la récolte totale devrait être de 5,800,000 quintaux, soit une augmentation de 39 pour cent sur 1927. La qualité est généralement bonne, mais les gros tubercules des Cobbiers ont le cœur creux. La pourriture à quelque peu réduit le rendement des variétés tardives. Les expéditions en wagons sont évaluées à 11,000 wagons environ, contre 8,000 wagons l'année dernière.

QUEBEC. — La récolte de pommes de terre est inférieure à la moyenne et souffre de la pourriture du mildiou dans bien des districts; cependant l'état est satisfaisant dans quelques districts de la rive sud du Saint-Laurent. La récolte est à peu près égale à celle de l'année dernière, soit à peu près 14,000,000 de quintaux.

ONTARIO. — Les rapports du centre, de l'est et du nord de l'Ontario indiquent la présence de la pourriture. Dans l'est de l'Ontario, spécialement dans le district d'Uxbridge, la récolte est bonne et dépasse la moyenne, mais certains

est qui comprennent l'Ontario et le Québec, le Nouveau-Brunswick, districts disent que 25 pour cent de la récolte ne sont pas rentrés. Les points d'expéditions d'Orangeville, Hillsburg, Shelburne et Orton et des centres de chargement rapprochés, estiment que la quantité totale de wagons expédiés sera de 1,200 wagons contre 1,500 l'année dernière. L'évaluation provinciale accuse une augmentation de 28 pour cent avec environ 12,000,000 de quintaux.

MANITOBA. — Les prévisions pour cette province n'ont pas changé depuis le dernier rapport et indiquent un rendement de 2,233,500 quintaux, ce qui représente une diminution de 4 pour cent sur l'année dernière. La plus grande partie de la récolte sera consommée dans la localité. La majorité de la récolte commerciale est produite dans le district de Winnipeg, tandis que Dauphin et Balmoral sont les deux principaux points d'exportation qui promettent une bonne expédition.

SASKATCHEWAN. — Cette province accuse une diminution de 12 pour cent de rendement par comparaison à l'année dernière, avec 3,400,000 quintaux. Les pommes de terre sont en général très petites, ce qui est la cause principale de la diminution du rendement.

ALBERTA. — La récolte est généralement faible dans cette province, montrant une diminution d'environ 23 pour cent. Dans les districts de Waukhall et de Lethbridge la qualité est bonne et le rendement moyen de trois à quatre tonnes par acre. On estime que ce district expédiera environ 122 wagons contre 165 l'année dernière.

Les rapports du district d'Edmonton montrent que le rendement est variable, allant de 50 à 100 pour cent de celui de l'année dernière. Les tubercules sont assez gros et propres.

COLOMBIE BRITANNIQUE: La récolte de pommes de terre a beaucoup souffert de la sécheresse prolongée. On l'évalue à 1,729,000 quintaux contre 2,270,000 en 1927, ou une diminution de 24%. Dans les districts des terres basses de l'intérieur, à l'exception de certains districts qui ont un peu de mildiou, ce qui abaissera la catégorie, les pommes de terre ne sont pas grosses,

mais elles sont assez propres. L'arrachage est en marche et la plus grande partie de la récolte est mise en fosse à cause de l'état stagnant du commerce.

ETATS-UNIS

POMMES. — Le ministère de l'agriculture des Etats-Unis dit ce qui suit sur les conditions de la récolte de pommes le 1er octobre: "La récolte de pommes se développe comme on prévoyait, mais les prévisions ont diminué légèrement dans le nord-est et se sont améliorées un peu dans Washington. L'excellente qualité de la récolte de cette année en Virginie et en Maryland fait que les expéditions de ces Etats ont dépassé les premières attentes. Il y a une provision moyenne de pommes dans le pays tout entier, et la récolte est également divisée. La récolte totale est évaluée à 177,560,000 de boisseaux, plus de 1,000,000 de boisseaux de moins que la prévision d'il y a un mois, 69,000,000 de boisseaux de moins que la grosse récolte de 1926 et 54,000,000 de boisseaux de plus que la petite récolte de 1927. On estime qu'environ 100,000,000 de boisseaux seront vendus pour la consommation comme fruits."

POMMES DE TERRE. — Voici, d'après le rapport du ministère de l'agriculture, des Etats-Unis, quel était l'état de la récolte de pommes de terre le 1er octobre: "L'arrachage est en marche dans tous les Etats qui produisent des pommes de terre et les rapports préliminaires confirment les premières prévisions qui indiquent un rendement supérieur à 120 boisseaux. La récolte totale est évaluée à 463,722,000 de boisseaux. Quoiqu'il y ait encore des plantations vertes, le rendement dépend principalement de la quantité de tubercules de deuxième qualité et de rebuts que le cultivateur pourra ramasser. Si le prix reste bas, une certaine quantité de pommes de terre comprise dans les prévisions actuelles sera laissée dans les champs. L'étendue plantée cette année est très grande et les rendements assez élevés dans la plupart des Etats importants, les exceptions principales sont le Maine et quelques-uns des Etats de l'Ouest, où les rendements sont assez faibles. La production est spécialement forte cette année dans quel-

Les Tablettes Vita-Gland sont garanties faire pondre les poules en moins de trois jours.

Les poules ont des glandes tout comme les être humains et elles requièrent aussi des vitamines, parce qu'elles stimulent directement les organes impliqués dans la production des oeufs. Les nouvelles tablettes Vita-Gland équilibrées dans l'eau que vous donnez aux poules, feront de bonnes pondueuses des poules paresseuses durant l'hiver. La science démontre comment on peut contrôler la production des oeufs en utilisant les vitamines et les extraits de glandes qui agissent directement sur l'ovaire, l'organe produisant l'oeuf chez la poule. Des rapports démontrent que les poules nourries avec les vitamines appropriées, etc., pondent 300 oeufs contre les 60 que pondent la moyenne des poules.

ESSAYEZ CETTE OFFRE LIBERALE

Des oeufs, des oeufs, des oeufs, et des poussins en santé, un troupeau vigoureux et profitable, pas d'embarras ni soucis, pas de médicaments ni alimentation dispendieuses nécessaires. Introduisez simplement les tablettes Vita-Gland dans l'eau des poules! Et simulez et double les profits. Production d'été au prix d'hiver. Les laboratoires qui fabriquent les Vita-Gland sont si confiants que vous serez surpris des résultats et ils vous offrent de vous en envoyer une boîte pour votre usage. Voici comment. N'envoyez pas d'argent. Donnez votre nom. Ils vous enverront deux grosses boîtes valant chacune \$1.25 un généreux approvisionnement. Quand elles arriveront vous paierez au postillon seulement \$1.25 plus quelques centimes pour les frais de poste. Quand votre voisin aura constaté l'augmentation prodigieuse d'oeufs que vous obtiendrez vendez-en une boîte et ainsi vous aurez eu la votre pour rien. Nous garantissons satisfaction ou le remboursement de votre argent sans discussion. Ecrivez aujourd'hui et obtenez des douzaines d'oeufs extra par ce moyen simple et sûr.

NOTE — Des imitations faussent des Tablettes Vita-Gland apparaissant maintenant sur le marché. Insistez pour le nom "Vita-Gland" qui est la garantie authentique et prouvée efficace depuis sept ans. Marque de commerce enregistrée. Ecrivez

-Vita Gland Laboratoire
1071, Edifice Bohan, Toronto, Ontario

QUELQUES FAITS À PROPOS DU NOUVEAU FORD

La Production et la demande pour le nouveau Ford dépassent tous les records précédents

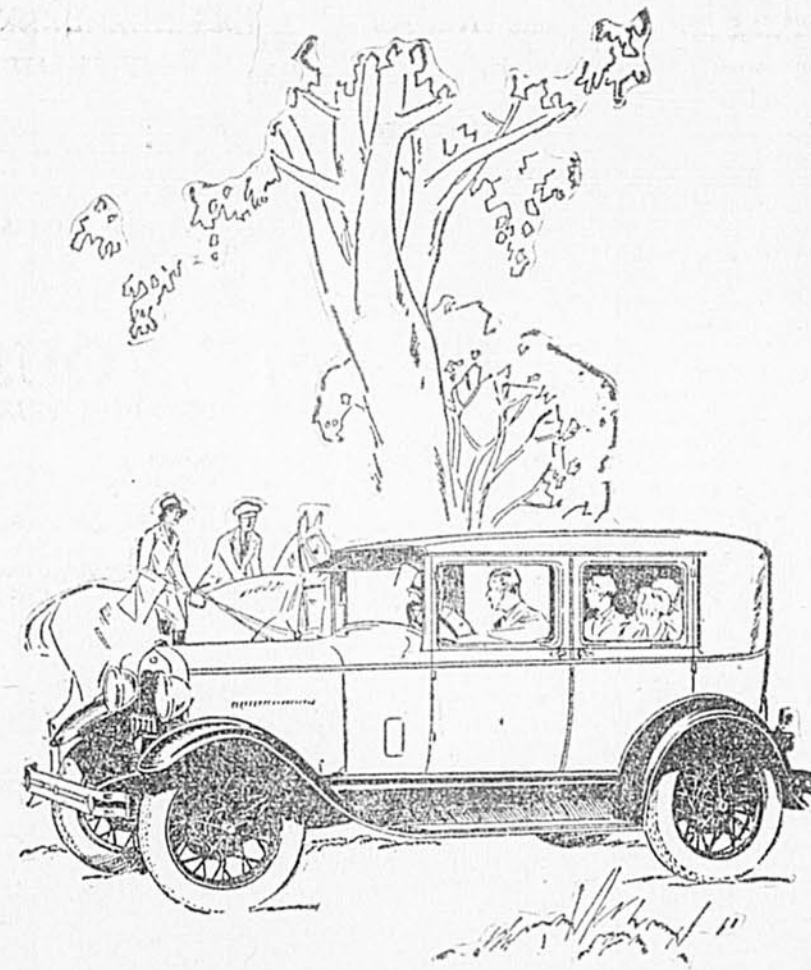
Le programme de fabrication de la Ford Motor Company of Canada, Limited, a été établi avec une persistance régulière jusqu'à ce qu'un nouveau record quotidien pour la production automobile du Canada ait été atteint.

En dépit de cette production énorme, les commandes pour le nouveau Ford se tiennent uniformément en avant du flux montant de la fabrication. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer de produire intensivement. Dans ce dessein un flot constant de matériel, provenant de plus de 385 sources canadiennes, coule vers les usines Ford. Et là, avec plus de 10,000 personnes sur la liste de paie (près du double des précédents records d'emploi) ce matériel est converti en nouveaux autos Ford.

La qualité Ford de fabrication a été strictement maintenue

Dans l'effort pour construire suffisamment de nouveaux autos Ford pour faire face aux exigences, on n'a pas toléré le moindre écart du haut degré de précision Ford. Ce degré, d'une rigidité extrême, a été établi avant que l'auto ne fut placée sur le marché, et on s'y est tenu strictement depuis lors.

Dans le nouvel auto Ford sont employés 40 différents alliages d'acier. Chacun d'eux est choisi pour l'usage spécifique pour lequel il est le mieux adapté. Dans les engrenages de transmission seuls, il y a sept différentes espèces d'alliages. De même, les tiges à ressort en acier forgé, d'un diamètre à peine plus gros que celui du pouce d'un homme, sont soumises à une tension de 15,000 livres, ce qui est une tension 30 fois plus forte que celle qu'elles ont à supporter en usage ordinaire. L'excellence des matériaux employés est



associée à une précision de fabrication absolue. Par exemple, les huit guides de soupape dans chaque moteur ne peuvent s'éloigner de la perfection que de 1/30e de l'épaisseur d'un cheveu ordinaire.

La simplicité et la robustesse de construction du Ford sont sans rivales. De telles méthodes de fabrication garantissent un haut degré de rendement satisfaisant pendant une longue suite d'années.

Le rendement Ford est le nouveau niveau d'après lequel on juge les automobiles

La rapidité de départ et d'accélération du nouveau Ford sont des caractéristiques reconnues. Son endurance, laquelle permet une conduite soutenue aux plus hautes vitesses pendant des heures, est littéralement merveilleuse. L'aisance avec laquelle il grimpe, les collines escarpées en troisième vitesse

est pareillement impressionnante. Changer de vitesse, conduire et manier la voiture malgré les pires conditions des chemins sont choses exceptionnellement simples. Faire de 25 à 30 milles avec un gallon de gazoline et consommer une quantité remarquablement faible d'huile, cela procure une économie qui en vaut la peine.

Dans le trafic urbain comme sur les routes de campagne, le nouveau Ford donne un rendement aussi bon et souvent meilleur que des voitures considérablement plus lourdes et plus dispendieuses. Dans la catégorie des autos légères il est absolument hors de pair.

C'est par ces faits du rendement Ford qu'on juge les autos d'autres marques. Cela signifie que le prix n'est plus le critérium de la qualité d'un automobile.

Le beauté Ford n'est pas simplement superficielle

A la surface le nouvel auto Ford est tel qu'on vous pouvez le désirer. Belles lignes basses, combinaisons harmonieuses de couleurs, nickelages éclatants, roues à rayons en acier solide et pneus-ballons, tout contribue à faire de cette voiture un auto de proportion gracieuse et de belle apparence.

Mais sa beauté réelle échappe à l'oeil. La qualité des matériaux; la main d'oeuvre soignée; la correction de la construction; les choses qui comptent véritablement — ce sont les points par lesquels le nouveau Ford est exceptionnel.

Un parabrisme en verre à l'épreuve du bris en éclats et un système de sextuple freinage, complètement renfermé, sauvegardent les occupants en toutes circonstances. Quatre amortisseurs en conjonction avec le meilleur système de ressorts pour voitures légères, procurent un confort inégalable aux voyageurs. Tous les modèles sont complètement équipés pour assurer le maximum de confort, de commodité et de sécurité.

Si vous n'êtes pas monté dans le nouveau Ford, ou si vous n'avez pas goûté au plaisir de le conduire, alors il vous faut apprendre que les valeurs des autos ont changé; qu'un auto réellement supérieur a fait son apparition dans le domaine des autos légers; et que les valeurs offertes par le nouveau Ford ne se retrouvent en aucune autre marque. Votre marchand local de Ford vous donnera par une démonstration la preuve de ces avancées.



FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED. FORD, ONTARIO

Quelques problèmes de l'heure

NOTRE REPRÉSENTATION À OTTAWA

Dans son article du mois dernier sur le sentiment national, M. Hermas Bastien rappela que les Canadiens français sont une nationalité d'origine française et de foi catholique et que c'est à ce titre qu'ils devinrent l'une des parties contractantes au pacte de la Confédération. Ils ont droit de se maintenir en ce pays, d'y vivre et de se développer avec les éléments qui les caractérisent.

Pour atteindre à cette fin sur qui et sur quoi peuvent-ils compter?

Les Canadiens français doivent se sonner la devise contenue dans le mot d'ordre suggéré par le Cardinal Mercier aux alliés le lendemain de la guerre: "Sauvons-nous nous-mêmes". Prêtres et laïques peuvent contribuer à cette œuvre de survie. L'Eglise catholique, ses évêques, ses prêtres et ses religieux n'y ont pas manqué jusqu'à présent. Nombreux sont les laïques, hommes d'Etat et écrivains, journalistes, professionnels et autres qui ont contribué également dans le passé à conserver les éléments qui donnent à notre race une note d'originalité.

Présentement, au nombre de ces laïques chargés de maintenir les droits de leur nationalité, sont les députés que les Canadiens français envoient siéger à la Chambre des Communes ou à l'Assemblée législative de Québec. Dans notre système démocratique, les parlementaires jouent un rôle de premier plan. Tout commence ou finit par des lois. Ce sont les députés qui les édictent. L'administration de la chose publique et tout ce qui s'y rapporte relève indirectement des députés. Par leur façon d'agir, par les lois qu'ils promulguent, par les subsides qu'ils votent, par leur mode d'administrer la chose publique, les députés peuvent donc aider au développement des Canadiens français ou le contrecarrer.

Le devoir des députés à la Législature de Québec est plus facile d'exécution que celui des députés qui siègent à la Chambre des Communes. Sur douze ministres québécois, dix représentent l'élément canadien-français. Sur quatre-vingt-cinq députés, une douzaine environ appartiennent à l'élément anglo-saxon et juif. Sur vingt-quatre conseillers, six sont de langue anglaise. Cette législature dirige une province dont la population est évaluée (recensement de 1921), à 2,361,199. De ce nombre 2,023,993 sont catholiques romains. Les unités de race française, au nombre de 1,889,277, forment environ quatre-vingt pour cent de la population totale. (Annuaire statistique de Québec, 1927, pp. 42 et sq.)

Une législature qui légifère et administre la chose publique pour une province doit, sans causer injustice à la minorité, tenir compte de la majorité des citoyens. Lorsque des lois sont édictées à Québec et qu'elles manifestent l'application de principes étrangers aux idées, aux sentiments, aux mœurs, aux coutumes de la majorité de cette population, il ne faut nous en prendre qu'à nous-mêmes. Si nos ministres, nos députés, nos conseillers législatifs, maîtres absolus de la Législature de Québec, n'ont pas assez de clairvoyance, ni assez de sentiment national pour protéger la race dont ils sont, ce n'est pas au voisin que revient le blâme, mais à nous-mêmes.

La situation à Ottawa est moins favorable. Le Parlement fédéral compte deux cent quarante-cinq députés. Soixante-cinq sont élus par le Québec. De ce nombre onze sont de langue anglaise. Aux cinquante-quatre qui restent s'ajoutent huit députés canadiens-français élus dans les autres provinces canadiennes. Ces soixante-deux députés de langue française représentent donc à peu près le quart de la députation. Quelle attitude doivent-ils tenir au parlement central? Quels services particuliers leurs compatriotes attendent-ils de leur action publique?

Quelle attitude générale doit tenir notre députation à la Chambre des Communes? Cette attitude doit être conforme à la lettre et à l'esprit de la Constitution de 1867. Et à cause de ce principe, notre députation ne doit jamais oublier qu'elle représente une nationalité, une croyance, une minorité catholique et française.

La loi organique de 1867 reconnaît l'union de deux éléments ethniques, les Anglo-canadiens et les Canadiens français. La Constitution de 1867 fut signée après une entente formelle. Cette entente fonda non une Union législative, non un Etat unitaire, mais une Confédération, un Etat fédéral. Celui-ci se forma de provinces et de nationalités, nationalités voulant non disparaître mais trouver dans une fédération un moyen nouveau

de se mieux développer. L'idée dominante dans la Constitution de 1867 c'est celle d'un contrat, d'un traité entre deux races, la française et l'anglaise, deux communautés religieuses, l'une catholique, l'autre protestante. La base de cette union fut l'égalité parfaite de traitement entre les deux groupes ethniques consentant à signer cette convention politique.

Le premier devoir des députés canadiens-français, à la Chambre des Communes, c'est de faire respecter la lettre et l'esprit de ce contrat. Et comme ils représentent une minorité, ils doivent s'attendre à rencontrer des obstacles sur leur route. Ce n'est que raisonnablement de veiller avec plus de soin et de lutter avec plus d'énergie.

Après avoir sauvegardé la lettre et l'esprit de la Constitution de 1867, nos députés canadiens-français aideront leur race en soutenant, ses forces morales et intellectuelles, en protégeant ses intérêts économiques.

Ces députés canadiens-français représentent une nationalité, la nationalité canadienne-française, qui a ses traditions, ses conceptions de la vie canadienne. Ils représentent une croyance, le catholicisme, qui, dès l'origine de cette colonie, fut, avec l'esprit français, l'un des éléments de survie de ce groupe ethnique. Certes, la religion surpasse le particularisme de race, mais les Canadiens français peuvent-ils oublier que leur nationalité et le catholicisme trouvent en Amérique le même cadre? Ces députés représentent une minorité. En vertu d'une loi humaine en tout temps et partout appliquée, les minorités se heurtent toujours aux efforts d'expansion, de domination qui animent les majorités. La nôtre de plus en plus s'opposera à une majorité anglo-saxonne protestante qui, instinctivement, parfois inconsciemment, cherche et cherchera de plus en plus à faire de cette partie du Nord de l'Amérique un foyer de culture exclusivement anglaise. Ne nous en étonnons point. Mais défendons-nous et luttons.

Au chapitre des forces morales et intellectuelles, les députés canadiens-français doivent s'inspirer des conceptions religieuses et nationales qui dominent chez leurs compatriotes. Il n'est pas probable qu'ils soient appelés à défendre ouvertement ni le catholicisme, ni la morale chrétienne. C'est indirectement que leur influence peut se manifester à l'appui ou à l'encontre de ces forces spirituelles.

Par exemple, l'article 91, paragraphe 26, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique accorde au Parlement fédéral juridiction en matière de mariage et de divorce. Sur cette question, étroitement unie à la base et à l'organisation de la famille, les Canadiens français, pour la plupart du moins, acceptent la doctrine enseignée par l'Eglise catholique. Les Pères de la Confédération se seraient montrés plus avisés s'ils n'avaient accordé aucun pouvoir au Parlement fédéral sur ce sujet, le laissant exclusivement sous le contrôle des provinces. L'article 92, paragraphe 12, permet, il est vrai, aux législatures de réglementer la célébration du mariage. Mais ce droit n'est-il pas illusoire en face du pouvoir plus considérable accordé par l'article 91 au Parlement fédéral? Ceux qui connaissent les décisions antérieures du Conseil privé craignent qu'une législation fédérale touchant le mariage et le divorce ne vint faire échec aux faibles garanties laissées à ce sujet aux provinces. Il appartient aux députés canadiens-français de sauvegarder, sur ce point, la conception particulière de leurs compatriotes, de ne pas aggraver, par des mesures directes ou indirectes, l'erreur commise lors de la rédaction de la Constitution de 1867.

Les droits du français: ici encore l'acte de 1867 est incomplet. Ceux qui le rédigèrent auraient dû se fier moins aux paroles et davantage aux textes. Pourquoi la loi organique de 1867 ne contient-elle pas une reconnaissance, claire, nette, de portée générale, en faveur de la langue française? Des rédacteurs prévoyants auraient précisé jusque dans les détails l'emploi de notre langue. Il reste, du moins, l'article 133. Sa lettre sauvegarde les droits du français au parlement fédéral et devant les tribunaux fédéraux. Son esprit exige l'enseignement et l'emploi du français dans toutes les provinces, à toutes les phases et dans les diverses manifestations de la vie sociale. Cet aspect de notre influence spirituelle réclame constamment la vigilance des députés canadiens-français à la Chambre des Communes.

Un autre élément de notre nationalité ce sont les lois françaises. Ici encore protection insuffisante dans l'acte de 1867. L'article 92 accorde bien aux législatures le droit de légiférer en matière de droit civil et de propriété. Mais l'article 91 laisse le Parlement fédéral libre de

légiférer sur des sujets qui chevauchent directement ou indirectement sur les droits civils réservés aux provinces. Le Comité judiciaire du Conseil privé aggrava la situation en posant le principe qu'une loi fédérale, adoptée dans les limites de l'article 91, doit recevoir son application, même si, indirectement, elle affecte un droit civil réservé à la juridiction des provinces. Décision aux conséquences graves. Si le Parlement fédéral se prévaut du droit contenu dans l'article 91, s'il édicte une loi sous chacun des paragraphes de cet article 91, il fera table rase de la plupart des droits réservés aux provinces. Ici dans le Québec c'est tout un héritage juridique qui disparaîtra. Citons comme exemple la loi de faillite. Le Parlement fédéral l'adopta aux termes du paragraphe 21 de l'article 91. L'application de cette loi fédérale met chaque jour de côté l'un ou l'autre des articles de notre code civil.

L'attitude que les députés fédéraux canadiens-français doivent ici observer, c'est d'amener le Parlement fédéral à ne légiférer que sur les sujets de portée tout à fait générale, politique extérieure, problèmes d'ordre administratif dont la solution importe aux neuf provinces et n'affecte en rien la législation particulière de l'une d'elles. L'un des objets de la Confédération fut de maintenir au-dessus des législatures un parlement central. La raison d'être de celui-ci c'est de légiférer sur des sujets intéressant toutes les provinces. Son domaine c'est surtout le droit public. Le Parlement fédéral devrait s'interdire de légiférer sur des sujets se rattachant au droit privé. Qu'il évite l'adoption de lois dont l'application troublerait l'harmonie de celles qu'ont promulguées les provinces.

Au chapitre de nos intérêts économiques, il n'est pas facile d'indiquer en détail les sujets où doit se manifester l'intervention de nos députés canadiens-français. Les questions en ce domaine sont multiples: les solutions presque toujours difficiles à trouver. De plus en plus nos gouvernants — à Québec aussi, bien qu'à Ottawa — suivront la pression d'intérêts matériels collectifs. Lucien Romier (*Qui sera le Maître, Europe ou Amérique?*), exprime des vues dont la justesse se vérifie en notre pays. Il note que bien plus importante que le vote est la pression quotidienne et continue des groupes d'intérêts solidaires, que le jeu électoral agit beaucoup moins sur le gouvernement effectif que la pression continue des groupes d'intérêts constitués solidement en masses économiques. "La tendance, écrit-il, est donc universelle vers une mainmise des forces économiques sur le jeu politique. Cette tendance devient presque irrésistible quand il s'agit, non plus des partis ou des luttes électorales, mais du gouvernement."

Si, notamment, au point de vue de l'administration intérieure, il ne s'agit généralement que de concurrences ou de rivalités d'intérêts entre les corporations, les groupes financiers, les villes puissantes, les provinces, quelle attitude revient-elle à nos députés fédéraux canadiens-français?

L'on entend souvent certains ministres, d'ordinaire ceux de la minorité, les ministres de notre province, demander aux politiques et aux écrivains de ne se placer, pour leurs revendications, qu'au point de vue général du Canada et de ne venir compte que de ses intérêts généraux. N'est-ce pas une erreur? Tous les députés se gardent de suivre leur avis. Ceux de l'Ouest, en particulier, ne songent qu'aux intérêts des provinces occidentales qu'ils représentent. A la Chambre des Communes, ils s'efforcent à défendre presque exclusivement les intérêts d'ordre matériel dans lesquels peuvent être concernés la Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie britannique. Pourquoi les députés canadiens-français n'en font-ils pas autant? Pourquoi, lorsqu'il s'agit d'un débat d'ordre économique, négligeraient-ils de défendre les intérêts matériels de la province de Québec? Belle largeur de vue que celle qui conduirait à sacrifier la population que l'on est tenu de protéger! Si nos députés avaient été plus vigilants depuis 1867, le Québec n'aurait-il pas, au chapitre des deniers fédéraux, meilleur bilan à opposer à ceux des autres provinces? Si, sur ce terrain des intérêts économiques, les comparaisons sont difficiles à faire entre nationalités, elles sont du moins possibles entre les provinces. Et ce tableau indique suffisamment quelles nationalités profitèrent davantage du trésor fédéral depuis 1867.

Relisez par l'exemple l'histoire de nos chemins de fer canadiens. Feuilletez, pour vous édifier à ce sujet, l'*Annuaire du Canada* de 1926. Il y avait au Canada en 1867 2,278 milles de chemin de fer en exploitation; en 1925, 40,352. De ce chiffre 4,797 se trouvaient dans le Québec, alors que l'Ontario en possédait 10,908, la Manitoba, 4,540, l'Alberta, 4,965, la Colombie-britannique, 4,117, et la Saskatchewan 7,056. En 1925 c'était encore dans la Saskatchewan que la construction déployait le plus d'activité. De 1867 à 1925 quel fut le chiffre des subsides accordés par le Parlement fédéral? Sans compter le capital des deux chemins de fer de l'Etat canadien l'Intercolonial et l'Ile du Prince-Edouard, les subsides fédéraux se sont élevés en argent à \$176,364,480; en terres octroyées: 31,678,318 acres; obligations des chemins de fer garanties par le gouvernement fédéral: \$345,665,762. Il est clair que le Québec n'a pas eu sa part. Les députés canadiens-français s'en rendent-ils compte? Mer Ross et tous les vrais amis du Québec réclament la construction d'un chemin de fer à l'intérieur de la province. Les réactions qu'elles ont provoquées sont-elles telles que nos députés fédéraux ne s'en rendent-ils compte? Nos députés attendent-ils pour agir que les représentants

de l'Alberta ou de la Saskatchewan réclament la construction du chemin de fer gaspésien?

A la Chambre des Communes les Canadiens français peuvent donc donner à leur action publique un rayonnement efficace. Pour que cette action demeure et se continue, il faut que notre députation soit suffisamment nombreuse, qu'elle domine par ses qualités intellectuelles et morales, qu'elle soit forte de son unité et de sa cohésion.

Il ne faut pas que le nombre des députés canadiens-français diminue. Il peut s'accroître. Ne pourrions-nous pas élire une dizaine d'autres députés? Quand, dans un comté, les Canadiens français forment la majorité de la population ou que, par le jeu de la politique, ils peuvent élire un homme de leur nationalité, quelle raison ont-ils de choisir un Anglo-saxon, voire un Juif? Les Canadiens français constituent une minorité. Ils sont trop pauvres pour faire les généraux. Ils ne conserveront à leur nationalité son prestige et sa force qu'en occupant toutes les positions que leur nombre et leur influence leur permettent d'obtenir.

Si nos députés formaient le tiers de la députation fédérale, s'ils étaient tous animés d'un vif sentiment national, s'ils étaient tous conscients de leurs responsabilités et résolus à s'imposer par leur culture, à élever le niveau de la politique canadienne, sans oublier de faire entendre, dans l'ordre et la justice, les revendications de leur nationalité, quel appoint celle-ci ne trouverait-elle pas dans la personne de ces parlementaires?

Mais, dirait-on, il y a le jeu des partis. Comment nos députés canadiens-français accompliront-ils les services attendus en face des exigences politiques? Est-il possible de réunir ces députés en un groupe unique comme aux premiers jours de l'Union? Leur rôle apparaît alors non comme celui d'un régime anonyme dans une armée politique, mais comme celui d'un allié jaloux de son autonomie. Cette attitude n'impliquait point refus de coopération à l'œuvre commune, ni attitude agressive contre les éléments de religion ou de race différentes. Depuis 1867 les députés canadiens-français se sont partagés, à la Chambre des Communes, entre le parti libéral et le parti conservateur. Le jeu parlementaire anglais reposant principalement sur l'existence de deux partis politiques, nos représentants à Ottawa n'ont point résisté, sous le régime fédératif, à la tendance de se diviser les uns à droite, les autres à gauche du pré-

sident de la Chambre. En sera-t-il toujours ainsi? Les circonstances peuvent en ordonner autrement. Une crise politique suffirait pour forcer les Canadiens français, sous peine d'un lâche abandon de leurs droits, à se lier contre d'injustes attaques. Les Irlandais, y furent amenés aux Communes anglaises. Rappelons-nous 1917. En quelques jours, sous la poussée d'événements nouveaux, députés anglo-canadiens et députés canadiens-français se trouvèrent séparés. Conciliation et harmonie ne suffisaient plus à les tenir unis. Depuis, un bloc canadien-français existe à la Chambre des Communes. Celle-ci présente cet aspect d'un groupement de députés canadiens-français, mêlé, il est vrai, à un parti politique, formé non par le seul instinct de la race, mais constitué à la faveur des circonstances qui dominèrent en ces dernières années la politique canadienne. Mais il n'en demeure pas moins que les députés canadiens-français forment maintenant à la Chambre des Communes un tout et participent comme tels à l'élaboration de la politique canadienne.

C'est au sein d'un parti, le parti libéral, que, présentement, les Canadiens français font sentir leur influence. Ce bloc québécois est un fait. Convient-il d'aider à le briser? M. C. H. Cahan le souhaitait, dans un discours prononcé en novembre dernier. A son jugement, ce bloc est nuisible; considéré comme religieux, il provoquait des réactions contre notre nationalité. Et quand cela serait, les inconvénients ne seraient-ils pas plus grands, si, de nos soixante députés, trente siégeaient à la droite du président de la Chambre, et trente à sa gauche? Pris dans l'état des exigences des partis, que pourrions-nous accomplir ces deux tronçons de notre députation? Et si nous avons piétiné sur place, si nos intérêts religieux, moraux, économiques ont été sacrifiés depuis soixante ans n'est-ce pas dû, en partie, au fait que, depuis 1867, chaque chef de parti à Ottawa n'apercevait derrière lui qu'une petite poignée de partisans représentant les Canadiens français?

Notons que ce groupement de notre députation fédérale suppose une certaine unité d'esprit et de tendances patriotiques chez les électeurs. S'il importe qu'au Parlement fédéral nous représentions une force, la cohésion, qui en est la base, ne doit-elle pas se trouver, en premier lieu et comme condition nécessaire, dans le corps électoral? Quel profit social et national les Canadiens français du Québec pourraient-ils recueillir à se partager, dans le domaine politique, en deux camps ennemis, poussant à l'ex-

trême les malaises, les querelles fratricides, lot fatal de tous les états démocratiques? Que gagneraient-ils en dépensant à se combattre une énergie que réclament d'autres emplois plus utiles? Si l'unité morale est l'un des biens sociaux les plus précieux, quelle grave raison aurions-nous à nous en passer?

Ce bloc canadien-français existe à la Chambre des Communes, mais il appartient aux hommes qui le composent d'en justifier le maintien, d'en démontrer l'utilité. Que gagneraient les électeurs canadiens-français d'avoir, par leur bulletin de vote, groupé dans un parti une soixantaine de députés, si ceux-ci se montraient insouciants aux préoccupations de leur nationalité, si leur activité se bornait à des tâches de serviteurs? Qu'ils s'intéressent entre temps aux préoccupations de leur parti, aux questions de patronage, c'est leur affaire. Mais leurs compatriotes attendent davantage de leur mission.

Ce bloc politique implique autre chose qu'une fédération d'intérêts individuels et égoïstes, autre chose qu'un cartel de l'inertie et de l'imprévoyance. La condition essentielle de la légitimité de ce bloc québécois, c'est d'être un groupe actif et clairvoyant, attentif à suivre et à satisfaire les besoins de la nationalité qu'il représente, s'appliquant à refléter dans la vie politique l'âme populaire dans ce qu'elle a de juste et de profond. Et c'est bien à pousser le bloc canadien-français vers la possession permanente de ces qualités plutôt qu'à le dissoudre et à le détruire qu'il faut appliquer notre effort.

Tout Canadien a le droit de mettre l'ordre et la hiérarchie dans sa fidélité à sa race, à sa province, au Canada, à l'Empire. Les députés canadiens-français sont justifiables de mettre au premier rang de leur souci celui d'aider leur nationalité. En cette attitude nul acte d'hostilité envers nos concitoyens anglais. Vouloir sauvegarder la lettre et l'esprit de la Constitution de 1867 et donc vouloir le maintien et le développement de la nationalité canadienne-française, l'une des parties au pacte fédératif, ce n'est point participer à une politique agressive. C'est vouloir introduire, jusque dans la vie parlementaire, la clarté de vues, la droiture d'intention, la dignité, la charité bien ordonnée. L'attachement à leur nationalité amènera nos députés à maintenir une sorte d'unité supérieure au-dessus des contingences de la politique. C'est lui qui donnera à leur vie parlementaire une influence directrice et la permanence d'un même effort.

Il n'est pas interdit à ce bloc

québécois de se ménager des alliances, de trouver des collaborateurs, pour les fins de la politique canadienne, dans les autres groupes ethniques qu'ils rencontrent à la Chambre des Communes. Il peut même avoir intérêt à se ménager des alliés, former d'amicales relations avec certains esprits ouverts et cultivés que les populations d'autres origines envoient siéger à la Chambre des Communes. Mais ces alliances ne perdront leur danger et leur caractère nuisible que si nos députés apparaissent à ces autres Canadiens des hommes à la hauteur de leur tâche de parlementaires. Les alliances sont recherchées avec les seuls groupes qui représentent une force. Personne ne courtise la faiblesse ou l'insignifiance. Si notre groupe canadien-français veut attirer vers lui des sympathies, il doit tout d'abord conquérir par son prestige l'admiration des représentants de ces autres races.

Et de la sorte tout le profit en reviendra à notre nationalité. Celle-ci apparaîtra d'autant plus vivante et mieux respectée si ses députés fédéraux s'imposent par leur valeur individuelle et l'efficacité de leur action publique. La Chambre des Communes est une vaste scène. Les problèmes qui s'y discutent sont d'une importance peu commune. Il faut les aborder avec une science spéciale, basée sur une formation générale que seules donnent l'étude et la réflexion.

Pourquoi nos députés sont-ils accusés de quitter la Chambre des Communes dès que commence un débat sur le tarif, les chemins de fer, la navigation, les banques et, d'une façon générale, une discussion sur des problèmes économiques? Pourquoi, par leur insouciance aux questions d'ordre matériel, laissent-ils croire que notre formation intellectuelle est inférieure, sur ce point, à celle des Anglo-Canadiens? Pourquoi répandre ainsi l'impression parmi leurs collègues, que la pensée française est inapte aux grandes affaires, parce qu'elle serait trop spéculative ou trop frivole pour s'occuper de ces solides réalités?

C'est par leurs conseils opportuns et éclairés, donnés aux gouvernants, c'est par leur participation aux débats parlementaires, par la richesse de leur culture et leur connaissance particulière d'un sujet, c'est par leur façon de se tenir et d'agir que ces hommes prouveront la nécessité et l'utilité de leur groupement. Que nos députés canadiens-français soient, sinon une parure, du moins une force. Qu'ils se recommandent par le savoir, leur intégrité et leur labeur.

ANTONIO PERREAULT.
(L'Action Canadienne-française.)

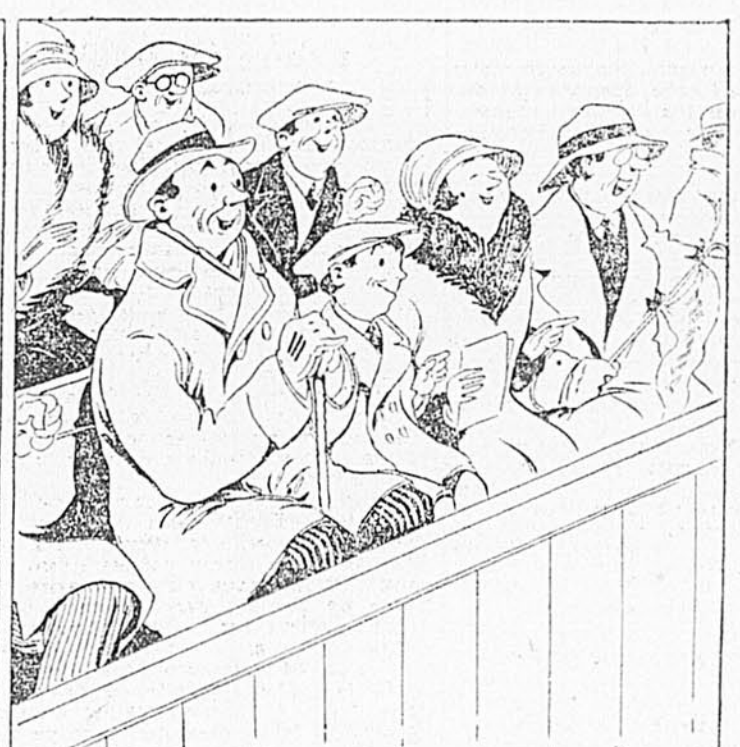
T'a pas ?



T'AS-PAS DÉJÀ RACONTÉ À TON FILS TES PROUVEUSES DE JOUEUR DE FOOTBALL AU TEMPS QU'IL ALLAIT AU COLLEGE, SIGNALANT SURTOUT TON HABILETÉ À ATTRAPER LE BALLON DANS LES PASSES DIFFICILES.



QUAND SOUDAIN, DE TON SIÈGE, TU VOIS VENIR VERS TOI, RAPIDE COMME UN BOLIDE, LE BALLON QUE TU TENTES DE SAISIR, MAIS VAINEMENT, CAR C'EST TON MENTON QUI ENCAISSE LE COUP?



PUIS, UN PEU PLUS TARD, DÉCIDÉ DE L'EMMENER À UNE GRANDE PARTIE, POUR L'INITIER.



T'AS-PAS, AU RETOUR À LA MAISON, OUVERT UNE BOUTEILLE DE BLACK HORSE? C'EST MOINS DIFFICILE ET PLUS AGREABLE À ATTRAPER!

"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHNEY & SONS CC.
25^e Washington Blvd Chicago, Illinois
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

dites simplement —

"Bière Black Horse Daves s.v.p."

La faillite d'un régime

On s'intéresse, de ce temps-ci, à la crise du papier.

Le D^{re} de samedi dernier, sous la signature de M. Louis Dupire, en parlait comme suit:

"Nous avons analysé ici, il y a quelques semaines, une lettre de M. Frank J. D. Barnjum sur le dépeuplement forestier au Canada et particulièrement dans la province de Québec. Cette lettre était extrêmement pessimiste. L'auteur concluait que le gaspillage de la forêt atteignait à l'aberration. L'entassement du mort-bois, les insectes, les ouragans, les champignons, les incendies font des dommages tels qu'il serait hasardeux de prédire que la réserve sylvestre puisse durer vingt-cinq ans encore; et, cependant, ajoutait M. Barnjum, les pulperies et papeteries fonctionnent à plein rendement, de sorte qu'il y a surproduction. A la veille même de l'épuisement de nos ressources, l'offre dépasse de beaucoup la demande et le marché est gâté au point de vomissement."

Déjà, à cette époque, on avait parlé d'une entente entre les gouvernements d'Ontario et de Québec pour réglementer le débit et concurrencer un effondrement subit des prix. D'ailleurs, dans les milieux officiels, on dédaignait les objections de M. Barnjum. On les tient pour peu sérieuses — pour barnjumesques, comme disait l'autre.

Les événements ont tout de même pressé leur marche pour se hâter de donner raison à ce prophète de malheur.

Dans l'élection de Sainte-Marie, le ministre des terres et forêts parlait encore sur le ton de la confiance la plus robuste. Depuis, la rumeur s'est accréditée qu'une très puissante compagnie qui détient d'importantes limites et exploite d'énormes usines dans la province, l'*International*, venait de consentir un prix de cinquante dollars la tonne à Hearst, grand exploitateur de journaux jaunes aux États-Unis. Automatiquement, dans la plupart des cas, les clients des pulperies devaient bénéficier du prix consenti à Hearst et cela aura, pens-t-on, pour effet de provoquer une crise — une crise peu d'usines, s'il en est, sont en état de fournir une tonne de papier au prix de cinquante dollars. Dès que les usines travaillent à perte, il est évident que la crise de dépression ne peut être longtemps différée. Elle était déjà prédite et annoncée — les lecteurs du *Dévoir* se le rappellent — par d'autres que M. Barnjum, notamment par M. Birman au temps où il disposait d'une partie ou de la totalité de ses intérêts dans la *Belgo-Canadienne*, amalgamée depuis avec nombre d'autres usines dans la *Leint-Maurice Valley Corporation*.

L'industrie du papier à journal, si elle a été développée à une vitesse vertigineuse dans la province et dans le pays comme l'établissement des chiffres de fraîche date groupés par le *Dévoir*, il y a vingt ans, le volume de pulpe transformée en papier dans les usines canadiennes était de 363,079 tonnes. L'an dernier, ce volume atteignait 3,800,000 tonnes. La valeur du papier à journal produit en 1908 était de \$38,000,000 environ, tandis que la valeur du papier fabriqué l'année dernière était de plus de \$125,000,000.

Le Canada exporte plus de papier à journal à lui seul que tous les autres pays du monde entier réunis.

La production prévue de papier à journal pour cette année est de près de 2,500,000 tonnes et les usines du Dominion rendent présentement 60 pour cent de plus que les usines des États-Unis et plus d'un tiers du total de la production universelle.

Ces chiffres suffisent à démontrer la place importante tenue dans le monde industriel de la province et du Canada par les usines de papier à journal.

Que nous réserve la baisse? Nous sommes fort exposés à voir se généraliser le chômage qui s'est produit déjà en certaines régions, notamment l'hiver dernier au Lac Saint-Jean.

Les usines de pulpe et les usines de papier sont l'une des manifestations les plus importantes de cette industrialisation à outrance, dont le gouvernement de Québec s'est fait gloire. Chaque fois qu'il concédait sans nécessité de nouveaux domaines et de nouveaux pouvoirs hydrauliques, le gouvernement exigeait la construction d'une usine destinée à ériger un centre industriel et, disait-il, à agglutiner autour d'elle un groupe de population immunisée ainsi contre le danger de l'émigration aux États-Unis. Si le chômage se met à dissoudre ces groupements, qu'adviendra-t-il? L'émigration, à supposer qu'elle ait été un instant retardée, reprendra-t-elle de plus belle?

Ce n'est pas le moment d'arracher à un avenir, même rapproché, son secret pénible. Souhaitons que les alarmistes se soient trompés et que cette exploitation à outrance d'une forêt qui s'épuise, que cette réalisation insensée d'une matière première qui devient de plus en plus rare et prend cinquante ans à se remplacer n'ait pas été, comme tout semble porter à le croire, un tragique exemple de brûlement de la chandelle par les deux bouts.

Il importait de faire connaître les chiffres plus haut cités, de tracer les grandes lignes de la situation pour nos lecteurs. Il est à craindre en effet, que la crise industrielle ne se prolonge et qu'elle n'accepte — et pour longtemps — le premier plan de l'actualité économique.

Comme j'achève ces lignes, on me signale l'article du *Herald* d'hier. Ce journal a pour président M. le sénateur Casgrain. Il est fanatiquement dévoué au gouvernement de Québec qui l'alimente. Au cours d'un article du plus noir pessimisme sur la situation, près duquel est rose la lettre de M. Barnjum, nous relevons ce passage typique: "Cela signifie que nous sommes en train d'abandonner nos forêts, de les transformer en bois de pulpe et d'en faire cadeau aux États-Unis au prix courant, sinon à perte."

Tout commentaire serait superflu. C'est la faillite d'un régime, faillite qui aura coûté cher au peuple!

Pour les apiculteurs

On nous dira peut-être qu'il est un peu tôt pour parler du choix des reproducteurs pour le printemps prochain, mais ce choix a une telle importance que l'apiculteur qui n'y songe pas dès maintenant ne pourra obtenir les meilleurs résultats.

Aussitôt que possible dans la saison, l'apiculteur devrait sacrifier tous les poullets qui prennent lentement leurs plumes, ou qui exhibent des faiblesses de constitution. Il ne devrait garder pour la reproduction que les coquets issus de poultes qui ont pondu beaucoup d'œufs et de gros œufs.

Ce dernier point est très important, car lorsque la sélection est pratiquée uniquement en vue du relèvement de la ponte, sans tenir compte de la grosseur des œufs, les œufs ont toujours une tendance à devenir de plus en plus petits.

Vers la fin de l'été et au commencement de l'automne on verra des coquets qui se sont développés très tôt au point de vue sexuel. Presque invariablement ces coquets deviennent ce que l'on appelle des "poneyes", c'est-à-dire que leur croissance s'arrête; quelque gros qu'ils paraissent au commencement de la saison, ils n'atteignent pas une taille normale à la maturité. Il ne faut pas conserver les coquets de ce genre pour l'accouplement car leur progéniture a une tendance à se développer de la même façon. Les poultes issues d'eux se mettent à pondre de bonne heure, avant que leur corps se soit bien développé et elles pondent de petits œufs toute leur vie.

Résumons-nous: Le coq employé pour les accouplements devrait descendre d'une poule forte ponduse, et qui pond de gros œufs. Il devrait être bien développé, d'une bonne taille pour la race et par-dessus tout, vigoureux. La vigueur se voit dans toutes les parties de l'oiseau, dans le corps large, profond, les pattes bien posées, l'action générale et la force nerveuse, mais ce que l'on doit surtout rechercher dans un coq destiné aux accouplements, c'est l'œil clair, profond, perçant, posé dans une figure sèche, bien découppé.

C'est là le genre de mâle qui donnera les meilleurs résultats.

Pour les aviculteurs

Le miel est un des rares produits alimentaires crus, purs et naturels qui subsiste dans cette catégorie de produits. Il n'est pas toujours classé par qualité comme il devrait l'être.

autres pays du monde entier réunis. Au commencement de 1927 (il y a donc beaucoup plus d'un an), il y avait 115 usines de pulpe et de papier au Canada et y était placé un capital de \$501,184,714. Le total des salariés par cette industrie était l'année dernière 29,880 et la liste de paye atteignait \$44,000,000. Québec, avec 50 établissements et une production de \$70,000,000, tenait la tête du Dominion. La province d'Ontario venait ensuite.

La production prévue de papier à journal pour cette année est de près de 2,500,000 tonnes et les usines du Dominion rendent présentement 60 pour cent de plus que les usines des États-Unis et plus d'un tiers du total de la production universelle.

Ces chiffres suffisent à démontrer la place importante tenue dans le monde industriel de la province et du Canada par les usines de papier à journal.

Que nous réserve la baisse? Nous sommes fort exposés à voir se généraliser le chômage qui s'est produit déjà en certaines régions, notamment l'hiver dernier au Lac Saint-Jean.

Les usines de pulpe et les usines de papier sont l'une des manifestations les plus importantes de cette industrialisation à outrance, dont le gouvernement de Québec s'est fait gloire. Chaque fois qu'il concédait sans nécessité de nouveaux domaines et de nouveaux pouvoirs hydrauliques, le gouvernement exigeait la construction d'une usine destinée à ériger un centre industriel et, disait-il, à agglutiner autour d'elle un groupe de population immunisée ainsi contre le danger de l'émigration aux États-Unis. Si le chômage se met à dissoudre ces groupements, qu'adviendra-t-il? L'émigration, à supposer qu'elle ait été un instant retardée, reprendra-t-elle de plus belle?

Ce n'est pas le moment d'arracher à un avenir, même rapproché, son secret pénible. Souhaitons que les alarmistes se soient trompés et que cette exploitation à outrance d'une forêt qui s'épuise, que cette réalisation insensée d'une matière première qui devient de plus en plus rare et prend cinquante ans à se remplacer n'ait pas été, comme tout semble porter à le croire, un tragique exemple de brûlement de la chandelle par les deux bouts.

Il importait de faire connaître les chiffres plus haut cités, de tracer les grandes lignes de la situation pour nos lecteurs. Il est à craindre en effet, que la crise industrielle ne se prolonge et qu'elle n'accepte — et pour longtemps — le premier plan de l'actualité économique.

Comme j'achève ces lignes, on me signale l'article du *Herald* d'hier. Ce journal a pour président M. le sénateur Casgrain. Il est fanatiquement dévoué au gouvernement de Québec qui l'alimente. Au cours d'un article du plus noir pessimisme sur la situation, près duquel est rose la lettre de M. Barnjum, nous relevons ce passage typique: "Cela signifie que nous sommes en train d'abandonner nos forêts, de les transformer en bois de pulpe et d'en faire cadeau aux États-Unis au prix courant, sinon à perte."

Tout commentaire serait superflu. C'est la faillite d'un régime, faillite qui aura coûté cher au peuple!

Le Canada exporte plus de papier à journal à lui seul que tous les autres pays du monde entier réunis.

La production prévue de papier à journal pour cette année est de près de 2,500,000 tonnes et les usines du Dominion rendent présentement 60 pour cent de plus que les usines des États-Unis et plus d'un tiers du total de la production universelle.

Ces chiffres suffisent à démontrer la place importante tenue dans le monde industriel de la province et du Canada par les usines de papier à journal.

Que nous réserve la baisse? Nous sommes fort exposés à voir se généraliser le chômage qui s'est produit déjà en certaines régions, notamment l'hiver dernier au Lac Saint-Jean.

Les usines de pulpe et les usines de papier sont l'une des manifestations les plus importantes de cette industrialisation à outrance, dont le gouvernement de Québec s'est fait gloire. Chaque fois qu'il concédait sans nécessité de nouveaux domaines et de nouveaux pouvoirs hydrauliques, le gouvernement exigeait la construction d'une usine destinée à ériger un centre industriel et, disait-il, à agglutiner autour d'elle un groupe de population immunisée ainsi contre le danger de l'émigration aux États-Unis. Si le chômage se met à dissoudre ces groupements, qu'adviendra-t-il? L'émigration, à supposer qu'elle ait été un instant retardée, reprendra-t-elle de plus belle?

Ce n'est pas le moment d'arracher à un avenir, même rapproché, son secret pénible. Souhaitons que les alarmistes se soient trompés et que cette exploitation à outrance d'une forêt qui s'épuise, que cette réalisation insensée d'une matière première qui devient de plus en plus rare et prend cinquante ans à se remplacer n'ait pas été, comme tout semble porter à le croire, un tragique exemple de brûlement de la chandelle par les deux bouts.

Il importait de faire connaître les chiffres plus haut cités, de tracer les grandes lignes de la situation pour nos lecteurs. Il est à craindre en effet, que la crise industrielle ne se prolonge et qu'elle n'accepte — et pour longtemps — le premier plan de l'actualité économique.

Comme j'achève ces lignes, on me signale l'article du *Herald* d'hier. Ce journal a pour président M. le sénateur Casgrain. Il est fanatiquement dévoué au gouvernement de Québec qui l'alimente. Au cours d'un article du plus noir pessimisme sur la situation, près duquel est rose la lettre de M. Barnjum, nous relevons ce passage typique: "Cela signifie que nous sommes en train d'abandonner nos forêts, de les transformer en bois de pulpe et d'en faire cadeau aux États-Unis au prix courant, sinon à perte."

Tout commentaire serait superflu. C'est la faillite d'un régime, faillite qui aura coûté cher au peuple!

Le Canada exporte plus de papier à journal à lui seul que tous les autres pays du monde entier réunis.

La production prévue de papier à journal pour cette année est de près de 2,500,000 tonnes et les usines du Dominion rendent présentement 60 pour cent de plus que les usines des États-Unis et plus d'un tiers du total de la production universelle.

Ces chiffres suffisent à démontrer la place importante tenue dans le monde industriel de la province et du Canada par les usines de papier à journal.

Que nous réserve la baisse? Nous sommes fort exposés à voir se généraliser le chômage qui s'est produit déjà en certaines régions, notamment l'hiver dernier au Lac Saint-Jean.

Les usines de pulpe et les usines de papier sont l'une des manifestations les plus importantes de cette industrialisation à outrance, dont le gouvernement de Québec s'est fait gloire. Chaque fois qu'il concédait sans nécessité de nouveaux domaines et de nouveaux pouvoirs hydrauliques, le gouvernement exigeait la construction d'une usine destinée à ériger un centre industriel et, disait-il, à agglutiner autour d'elle un groupe de population immunisée ainsi contre le danger de l'émigration aux États-Unis. Si le chômage se met à dissoudre ces groupements, qu'adviendra-t-il? L'émigration, à supposer qu'elle ait été un instant retardée, reprendra-t-elle de plus belle?

Ce n'est pas le moment d'arracher à un avenir, même rapproché, son secret pénible. Souhaitons que les alarmistes se soient trompés et que cette exploitation à outrance d'une forêt qui s'épuise, que cette réalisation insensée d'une matière première qui devient de plus en plus rare et prend cinquante ans à se remplacer n'ait pas été, comme tout semble porter à le croire, un tragique exemple de brûlement de la chandelle par les deux bouts.

Il importait de faire connaître les chiffres plus haut cités, de tracer les grandes lignes de la situation pour nos lecteurs. Il est à craindre en effet, que la crise industrielle ne se prolonge et qu'elle n'accepte — et pour longtemps — le premier plan de l'actualité économique.

Immigrants aux États-Unis, du Canada et de Terre-Neuve:

1923	117,011
1924	200,690
1925	100,895
1926	91,019
1927	81,506

Total 591,121
Si l'on déduit du dernier total les quinze à seize mille Terre-neuviens qui y sont inclus, on constate que, de 1923 à 1927, il est sorti plus de

monde du Canada qu'il n'en est entré. Pour obtenir ce résultat inouï, il en a coûté au pays, chiffres toujours officiels, la somme de \$11,896,962.

Ces statistiques sont incroyables, mais comment ne pas les croire lorsqu'elles condamnent le gouvernement qui les a rendues publiques? Charles GAUTHIER.

(L'Action Canadienne-française, Juillet 1928.)

Programme de l'assemblée annuelle de l'U. C. C. à Québec

MARDI LE 13 NOVEMBRE

SEANCE DE L'AVANT-MIDI
MESSE

9 heures.—Messe basse à la Basilique. Chant par les congressistes. Sermon.

INSCRIPTION

10 heures.—Rassemblement de tous les congressistes à l'Académie Commerciale. Identification des délégués officiels des cercles. Inscription de tous les congressistes. Réunion de tous les aumôniers.

RECEPTION

10 heures 45.—Bienvenue par Son Honneur le Maire de la ville de Québec, M. Oscar Auger.

OUVERTURE

11 heures.—Ouverture de l'assemblée par M. Aldéric Lalonde, président général de l'U. C. C.

11 heures 15.—Rapport annuel du secrétaire-trésorier.

12 heures 15.—Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

2 heures.—Le rôle des aumôniers, par M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général.

2 heures 30.—Revue de l'année par M. Aldéric Lalonde, président général.

3 heures.—Etude des statuts et règlements en vue d'organiser des sections telles qu'en a le Boerenbond belge:

1a. Section économique. Coopération pour achats et ventes, par M. Georges Drouin, président de l'Union régionale de Beauce et Frontenac.

2a.—Section de publicité et de renseignements. Organe, par M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général.

6 heures.—Temps libre.

SEANCE DU SOIR

8 heures.—Son Eminence le Cardinal Rouleau.

Cercle d'étude, par M. Mathias D'Amours, vice-président du cercle des Trois-Pistoles, Témiscouata.

Collaboration à l'organe de publicité, tribune libre, etc., par M. J.-S. Belzile, St-Fabien, Co. Rimouski, directeur de l'U. C. C.

Comment tirer profit des connaissances des agronomes et des techniciens agricoles, par M. J.-C. Magnan, agronome de Portneuf.

MERCREDI LE 14 NOVEMBRE

9 heures 30.—Propagande, par M. J.-B. Lacasse, de Nord-Témiscamingue, directeur de l'U. C. C.

9 heures.—Amendements aux statuts et règlements, s'il y a lieu.

10 heures.—Comment augmenter les revenus des cultivateurs, par M. L.-P. Roy, chef du service de grande culture à Québec.

10 heures 45.—Résolutions diverses. Loi antidumping, protection des produits laitiers.

11 heures 15.—Manifestation au monument Louis Hébert.

12 heures.—Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

2 heures.—Résolutions diverses (suite). —Election des officiers.

4 heures.—Bénédiction du Saint-Sacrement et consécration au Sacré Cœur.

Renseignements pour aller à l'assemblée annuelle de l'U. C. C.

La quatrième assemblée annuelle de l'U.C.C. de Québec, s'ouvrira à Québec, le 13 novembre au matin. (Voir programme ailleurs).

MESSE D'OUVERTURE

L'assemblée annuelle s'ouvrira par une messe, à 9 heures, à la basilique. Le premier rassemblement aura donc lieu en cette basilique.

SALLE DE L'ASSEMBLEE

Les séances de l'assemblée annuelle auront lieu à l'Académie Commerciale, qui se trouve située non loin de la basilique, près de l'hôtel de ville et de l'Action Catholique. A 10 heures a.m. les congressistes devront tous être rendus à cette salle.

BILLETS DE CHEMINS DE FER

L'Association canadienne des passagers accorde une réduction spéciale à ceux qui assisteront à l'assemblée. Il faudra cependant remplir les conditions suivantes:

1a. Acheter un billet simple, un billet pour aller seulement, de la station du départ à Montréal.

2a. Dire à l'agent de la station que ce billet est pour aller à l'assemblée annuelle de l'U.C.C. de Québec et lui demander un certificat pour obtenir la réduction sur le passage de retour.

3a. Conserver ce certificat pour le présenter aux agents spéciaux que l'on trouvera à la salle de l'assemblée. Les femmes comme les hommes qui prendront part à l'assemblée ont droit à cette réduction.

4a. Des certificats seront accordés à ceux qui iront au congrès de

l'U.C.C. dès le 9 novembre et seront valides pour le retour jusqu'au 17 novembre.

5a. Ne pas oublier de se présenter à la station aux heures où l'agent est présent. Le certificat de l'agent est absolument nécessaire pour avoir la réduction.

CEUX QUI PEUVENT ASSISTER A L'ASSEMBLEE

L'assemblée est avant tout celle des aumôniers de cercles et des membres de l'U.C.C. Non seulement les délégués officiels, mais tous les membres de l'U.C.C., ceux qui ne sont pas encore membres et tous les amis de l'agriculture sont bienvenus.

LES DELEGUES

A l'éventualité du vote, seuls les délégués officiels portant leur carte d'identification (que les secrétaires n'oublient pas d'en fournir à chacun des délégués) pourront voter au nom du cercle qu'ils représentent. Ils pourront aussi, au besoin, identifier les membres non délégués.

HORAIRE DES TRAINS

On trouvera ci-dessous l'heure du départ des trains pour arriver à temps. On constatera que dans certains cas les délégués devront partir une journée d'avance.

Pour ceux qui arriveront dans la soirée ou la nuit du 12 novembre, il y aura à l'arrivée des trains des officiers spéciaux, portant insignes distinctifs, pour les diriger vers les hôtels, maisons de pension, etc., où des arrangements spéciaux ont été conclus.

LOGEMENTS A QUEBEC

A la salle, un officier fournira également les renseignements nécessaires concernant le logement et la pension. Les quartiers généraux de l'U.C.C. seront au Manoir Montmorency, rue Saint-Jean.

Une lettre de

M. Paul Boucher

Boucherville, 19 octobre 1928
M. J.-N. Ponton, directeur, *Bulletin des agriculteurs*, Montréal.
Monsieur Ponton,

Convoqué par le *Bulletin des agriculteurs*, — il faut lire, par vous — à étudier l'opportunité d'une association professionnelle pour les agriculteurs du Québec, et invité par le comité d'organisation à agir comme secrétaire dudit comité, je prenais, en 1924, une part active à ce mouvement dont on sait aujourd'hui le bel épanouissement.

Depuis ce premier congrès, mon rôle, dans l'Union, fut plutôt passif. Pourquoi cette abstention? s'est-on demandé. Et par ailleurs pourquoi maintenant revenir à la surface et travailler à Boucherville, à la création d'un cercle local? Voilà les deux points d'interrogation que je ne puis laisser plus longtemps sans réponse.

D'autre part, M. le directeur, vous demandez dans votre journal que l'on étudie les problèmes de l'heure présente. Vous ouvrez vos colonnes à tous. Si vous me permettez d'apporter les explications suivantes, ceci me donnera occasion d'étudier avec vous, — vous me le permettez encore, n'est-ce pas? — la situation de l'U. C. C. Ceci aura peut-être un certain intérêt pour tous ceux-là — les ouvriers de la première heure — que je me flatte d'avoir connus à Québec en 1924, mais que je n'ai malheureusement pas revus depuis.

Monsieur le directeur, je croyais, en 1924, qu'il s'agissait de fonder une association indépendante, politiquement parlant. C'est pourquoi je répondais alors à votre appel. Je vous croyais désintéressé. Je supposais qu'après avoir fait un beau geste, celui de réunir les cultivateurs vos frères, vous vous fussiez retiré du mouvement, de crainte que votre personnalité, compromise dès lors, politiquement parlant, ne nuisît à cette cause.

Vous avez le rare mérite d'avoir éveillé les cultivateurs de cette province et de leur avoir dit: "Unissez-vous donc!" J'avais alors pour vous, franchement, plus que de l'estime, de l'admiration. Votre attitude d'avant et durant le congrès d'organisation me donna à penser que vous n'étiez pas complètement désintéressé. Je compris que grâce à votre habileté, vous vous menagiez sur l'Union une certaine emprise.

C'est ainsi, M. Ponton, que j'eus des doutes sur votre sincérité, — car dès lors, n'étiez-vous pas compromis envers l'un de nos partis politiques?

L'Association étant nouvelle, nous supposions, nous les profanes, qu'elle avait pour organe, un des journaux indépendants. Nouvelle désillusion. Nous avions compté sans la nécessité, pour le *Bulletin*, en 1924, d'allonger la liste de ses abonnés, — occasion pour vous d'étendre votre popularité.

Mais alors, Monsieur Ponton,

pourquoi ne nous l'avez-vous pas dit que c'était pour cela que vous lanciez l'idée d'une association professionnelle?

Je reviens de Québec, en 1924, complètement désillusionné. Plutôt que de m'engager en prophète de malheur, ou encore, plutôt que de tourner les armes contre une cause que je venais de servir, je préférerai me taire.

Voilà pourquoi je me suis tu.

* * *
Voulez-vous, Monsieur le directeur, que nous continuions à faire de l'histoire?

Cette position suspecte de l'U. C. C. — association officiellement neutre en politique, mais ayant comme organe un journal de parti, faisant de la politique tout comme le *Soleil*, la *Patrie*, le *Canada* ou le *Globe* — ne pouvait qu'avoir de mauvais résultats. Et ce furent contre l'Union les attaques que l'on sait.

Cette première année de l'U. C. C., alors que tout est jeune, plein de sève et de vie, se passa à lutter pour justifier une position nécessairement et évidemment équivoque.

Certaines autorités religieuses — vous les connaissez — virent le danger et pour parer au désastre favoriseront un changement de journal. Nous eûmes le *Dévoir*, enfin puis, enfin encore, nous eûmes M. O. Gâtineau comme secrétaire.

Je m'empresse maintenant de répondre que si je travaille à créer dans ma paroisse un cercle de l'U. C. C., c'est que cette nouvelle position de l'Union, jointe à l'attitude si correcte de M. le président Lalonde, sous la direction si virile et si efficace de M. l'aumônier général m'ont tout simplement reconverti au mouvement.

* * *
Monsieur le directeur, vous demandez à vos lecteurs d'étudier les problèmes de l'heure présente. Vraiment, Monsieur, je crains presque que l'on me traite de nouveau venu!

Nous descendrons bientôt à Québec. Aurons-nous alors le triste spectacle de voir l'Union des cultivateurs divisée contre elle-même? Vous avez en, Monsieur Ponton, le grand mérite — quoi qu'il en soit du passé — de créer l'Union. La postérité vous en gardera reconnaissance; mais à une condition: c'est que vous ne travailliez pas contre l'enfant de votre sang.

Le démon de la politique, Monsieur Ponton, vous a tenté. Vous avez succombé: indubitablement, — ne niez pas — vous avez fait et vous faites de la politique, tout comme l'honorable J.-E. Caron ou l'honorable J.-A. Lapointe.

Vous vous rappelez que nous avions invité, lors du congrès d'organisation de l'Union, entre autres personnalités, l'honorable chef de l'opposition à Québec, M. Sauvé, à venir nous y adresser la parole. Vous avez trop de mémoire, M. Ponton, pour ne pas vous souvenir que M. Sauvé, avec tout le tact délicat qu'on lui connaît, s'est excusé préférant laisser aux cultivateurs

l'occasion d'organiser eux-mêmes et librement leur association.

Vous ne semblez pas vous rendre compte, Monsieur Ponton, que votre situation, à vous, surtout depuis certains événements, est analogue à celle de M. Sauvé, et que si vous voulez ne pas démentir de nous tous, vous devez avoir la même attitude. Qu'en dites-vous, Monsieur le directeur?

D'autre part, M. J.-N. Ponton, est-ce que la simple délicatesse — ce sentiment doit exister même en notre siècle; excusez-moi si je mets les points sur les i — est-ce que la simple délicatesse ne veut pas que vous vous mettiez le moins possible à cette question d'un journal pour l'Union, attendu que vous y êtes intéressé directement?

A cause du *Bulletin des agriculteurs* nous avons vu par le passé l'Union des cultivateurs en butte à des attaques parfois déloyales, mais souvent explicables; à cause de vous